

**IUT Michel de Montaigne - Université Bordeaux 3**

**Filière de formation aux métiers des bibliothèques-médiathèques**

**Année spéciale, 1998-1999**

# **Pour que la lecture ait lieu :**

**aménager les dispositifs qui influencent  
le temps de la lecture en bibliothèque**

**Jury :**

**Madame Anne-Marie Bernard**

**Madame Annie Chiarotto**

**Jean-Marc Lugné**

78 rue de Beaupeyras,  
63 100 Clermont-Ferrand  
lugnejeanmarc@yahoo

<b>Introduction</b>	p. 3
<b>1<sup>ère</sup> partie - Aller à la bibliothèque</b>	
<b>1 - Connaître la bibliothèque</b>	
a) Repérer la bibliothèque	p. 7
b) Accéder à la bibliothèque	p. 14
<b>2 - Trouver le temps</b>	
a) La disponibilité temporelle des usagers	p. 18
b) L'accessibilité horaire de la bibliothèque	p. 25
<b>2<sup>ème</sup> partie - S'installer dans la bibliothèque</b>	
<b>1 - Circuler sans problème</b>	
a) Circuler dans la bibliothèque	p. 30
b) Circuler entre les rayonnages	p. 33
c) Attendre son tour	p. 35
<b>2 - Et si on restait ?</b>	
a) De plus en plus de lecture sur place	p. 37
b) Des bibliothèques attirantes	p. 40
c) Espaces de circulation, espaces d'ancrage	p. 43
<b>3 - Séjourner</b>	
a) Un lieu confortable pour lire	p. 45
b) Bien dans son corps, bien dans son livre	p. 47
c) Se détendre	p. 50
<i>Conclusion partielle</i>	p. 53
<b>3<sup>ème</sup> partie - Lire en bibliothèque</b>	
<b>1 - Lire sous l'influence du support</b>	
a) Les stocks de flux	p. 54
b) Les flux de stocks	p. 58
<b>2 - Pouvoir annoter</b>	
a) Prendre l'initiative sur un flux	p. 66
b) Avoir de la marge	p. 72
<b>Conclusion</b>	p. 79
<b>Sommaire détaillé</b>	p. 83

# Introduction

Les pratiques que recouvrent le terme de lecture sont diverses. Dans ce mémoire, je pense en priorité à la lecture entendue comme *exercice sur la langue qui ouvre sur la réflexion, la mémoire et l'imagination personnelles*. Cette lecture n'est pas un simple déchiffrement de signes, elle retient quelque chose dans le flux des phrases et laisse des traces dans la mémoire du lecteur.

## ***La lecture comme expérience***

La lecture d'appropriation consiste à faire sien ce qu'on lit, à le faire grandir en soi, voire à l'intégrer dans ce que l'on est. La lecture peut être une « expérience ».

« L'homme contemporain, entouré d'événements, est dépossédé, en général, de son expérience. Chaque jour, il nous arrive une montagne de choses. Tout ce qui se produit dans le monde est immédiatement disponible pour nous sous forme de nouvelles. Mais rien ne se traduit en expérience. Tout ce qui se passe arrive en dehors de nous. Et nous, nous assistons fascinés, amusés ou émus à ce qui se passe en dehors, et que nous ne pouvons pas nous approprier. L'homme contemporain, sa journée bien remplie, se retrouve appauvri, vidé, épuisé, muet. Et de même que jamais on n'a autant lu qu'aujourd'hui, de même il n'a jamais été aussi difficile de faire que la lecture se transforme en expérience. »<sup>1</sup>

Il s'agit, d'une part, de restaurer par la lecture une expérience de l'espace et du temps qui ne soit pas celle du quotidien (récréation) et, d'autre part, de mieux habiter le monde par l'usage de la langue (re-création).

## ***Récréation***

Selon Michel Picard, la lecture littéraire est une expérience spécifique du temps, elle nous fait entrer dans un "monde temporaire au coeur du monde habituel" (Huizinga). Ce décrochement temporel chez le lecteur ressemble à une "régression" au sens où, grâce à certains déclics rencontrés dans le texte, le lecteur redevient enfant.

---

<sup>1</sup> Larrosa, Jorge. « Le temps de l'éducation, l'expérience du livre 2 : les apories de l'éducation humaniste ». *Le Télémaque : éducation et philosophie*, n°3-4, octobre 1995, p. 139-147.

« Ce qui nous émeut si fortement dans la littérature est du même ordre que ce qui absorbait l'enfant dans ses jeux (...) nous parvenons à jouir de nos propres fantasmes "sans scrupule ni honte", transcendant notre temporalité ordinaire »<sup>1</sup>.

La lecture littéraire est comme un jeu qui permet au lecteur de « revivre son passé (inconscient) à la lumière de son présent (préconscient/conscient) et, ce faisant, de le récrire, de le relire, de construire, plus ou moins confusément, son indispensable vérité subjective »<sup>2</sup>.

### ***Re-création***

La lecture de documentaires ou d'essais peut produire des effets comparables. L'espace-temps de ces lectures est un retrait qui permet de rebâtir son rapport au monde.

Par une fréquentation patiente et suffisamment longue de textes, tout lecteur parvient à s'orienter dans un domaine de connaissances. Mais en plus de toutes les connaissances qu'elle permet de transmettre par delà le temps et l'espace, la lecture a un autre pouvoir : celui de construire, discrètement et petit à petit, des hommes et des femmes capables de réflexions.

Pour la simple raison que la lecture est un exercice sur la langue et que penser est un certain rapport à la langue. Ainsi, même la lecture de détente est moins innocente qu'il n'y paraît. Toute lecture est propice au développement de la réflexion et de l'imaginaire dans la mesure où elle est un exercice sur la parole d'un autre.

### ***Pour que la lecture ait "lieu"***

La lecture fragmentaire et superficielle n'interdit pas de pratiquer à d'autres moments une lecture continue et approfondie. Mais c'est la lecture soutenue qui est la plus improbable. Elle mérite donc d'être protégée et encouragée.

Pour qu'une telle lecture puisse avoir lieu, il ne lui faut pas nécessairement durer longtemps. Mais la durée lui est souvent nécessaire : on ne peut pas s'approprier un texte, l'intérioriser, sans se pencher un minimum dessus et sans y penser après coup.

---

<sup>1</sup> Picard, Michel. *Lire le temps*, Les éditions de Minuit, 1989, p. 108

<sup>2</sup> Ibid., p. 164

Pour lire un livre qui marque, il aura sans doute fallu en croiser de nombreux qui ne laisseront rien de particulier et d'évident en nous. Mais la qualité du contenu ne fait pas tout. Pour qu'une lecture se garde en nous, je fais l'hypothèse qu'elle doit avoir eu lieu dans un contexte où le temps et l'espace de l'individu ne sont pas contraints.

Je cherche à savoir comment permettre la lecture en bibliothèque, toutes les lectures sur place, mais en particulier celles qui nécessitent une certaine durée et une attention soutenue. Comment la bibliothèque propose de prendre le temps de lire ? Comment donne-t-elle les moyens d'une lecture véritable ?

### ***Les dispositifs influencent les usages...***

Pour répondre à ces questions, j'ai choisi de m'intéresser aux dispositifs qui - en organisant l'espace et le temps de l'utilisateur - influencent sa pratique de la bibliothèque et de la lecture.

Un dispositif est "ce qui prépare". Il influence notre manière de pratiquer un espace ou un document. Tout n'est pas possible avec certains dispositifs. D'autres sont les seuls à rendre possible un usage.

Cette problématique est proche de la médiologie, un mouvement de chercheurs en sciences humaines animé par Régis Debray et Daniel Bounieff<sup>1</sup>. Au cours de ce mémoire je cite des auteurs comme Bernard Stiegler, Michel Melot, Marc Guillaume, qui ont en commun un intérêt pour cette discipline.

La médiologie parle des médias au sens traditionnel (livre, télévision...), mais aussi des réseaux et techniques de transport (route, Internet...) et des institutions (Églises, partis...). Elle consiste - selon Régis Debray - à se demander « quelles sont les conditions de production techniques d'une réalité dite culturelle, et quels sont les effets culturels d'une innovation dite technique »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Les Cahiers de médiologie* sont publiés chez Gallimard : La Querelle du spectacle, n° 1, premier semestre 1996 ; Qu'est-ce qu'une route, n° 2, deuxième semestre 1996 ; Anciennes nations, nouveaux réseaux, n°3, premier semestre 1997 ; Pouvoirs du papier, n°4, deuxième semestre 1997 ; La bicyclette, n° 5, premier semestre 1998 ; Pourquoi des médiologues ?, n° 6, deuxième semestre 1998 ; La confusion des monuments, n° 7, premier semestre 1999.

<sup>2</sup> Pourquoi des médiologues ? *Les Cahiers de médiologie*, n° 6, Gallimard, deuxième semestre 1998, p. 292

Le terme de média est entendu dans un sens très large (matériaux, machines de transport, machines logiques, organisations) et fonctionne comme le terme de *dispositif* dans les pages qui suivent.

***...en organisant notre rapport au temps et à l'espace***

Comme le note Daniel Bounoux, « les effets des médias commencent avec le formatage des espaces et des temps »<sup>1</sup>. L'horloge, le réfrigérateur ou la route sont des médias - ou dispositifs - qui règlent notre rapport à l'espace et au temps. Dans ce mémoire je m'intéresse aux dispositifs qui ont des effets sur le temps de la lecture en bibliothèque.

En aménageant ces dispositifs, la bibliothèque peut développer la lecture sur place. Elle cherchera à améliorer son accessibilité géographique et horaire (pouvoir venir et rester à la bibliothèque), le confort de ses espaces (pouvoir circuler et s'ancrer dans la bibliothèque) et le confort de la lecture approfondie (pouvoir parcourir librement et annoter un document).

Ces trois niveaux de dispositifs qui influencent le temps de la lecture sur place correspondent à trois étapes : aller à la bibliothèque, s'y installer et lire. Ce sont les trois parties de ce mémoire.

---

<sup>1</sup> Ibid. , p. 66.

# 1<sup>ère</sup> partie

## Aller à la bibliothèque

---

D'après l'enquête 1997 sur les pratiques culturelles des français publiée en 1998 par la Documentation française, 79% des français ne sont pas inscrits en bibliothèque.

Du côté des bibliothèques, comme du côté des usagers potentiels, quels sont les dispositifs qui jouent en faveur ou en défaveur de leur rencontre ?

Pour aller en bibliothèque, il faut en connaître l'existence et les moyens d'accès. Mais encore, il faut trouver le temps de s'y rendre et tenir compte des heures d'ouverture.

### 1 - Connaître la bibliothèque

#### a) Repérer la bibliothèque

L'apparence extérieure d'une bibliothèque peut contribuer à la faire connaître. « Certaines s'offrent sur un mode commercial, comme des boutiques tapageuses, d'autres se drapent dans la dignité d'un monument, mais dans tous les cas, elles se font reconnaître »<sup>1</sup>. L'effet de façade est bien connu mais ce n'est pas le seul élément de la visibilité d'un bâtiment.

Il y a aussi la facilité à repérer la bibliothèque dans un quartier qu'on n'habite pas. Pour exemple, la médiathèque Jean-Pierre Melville qui est facilement identifiable, au carrefour de deux artères importantes (rues Nationale et de Tolbiac).

---

<sup>1</sup> Melot, Michel. "Qu'est-ce que la lecture publique ?". In *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, 1996, p. 39

## **Un bâtiment dans la ville**

Le bâtiment de la bibliothèque sert parfois à s'orienter dans un quartier ou une ville. C'est une façon pour elle de se faire connaître. Par sa présence, elle rend la ville plus "lisible" ! C'est le terme qu'utilisait Kevin Lynch : « une ville lisible est celle dont les quartiers, les points de repère ou les voies sont facilement identifiables et aisément combinés en un schéma d'ensemble »<sup>1</sup>.

Un habitant ou une personne de passage qui a une image claire de la ville se l'approprie facilement. Il se déplace avec facilité, et peut trouver rapidement « la maison d'un ami, un agent de police ou une mercerie » et pourquoi pas une bibliothèque<sup>2</sup>.

A l'échelle d'un campus, on peut observer cette importance de la forme générale pour s'orienter. Le campus de Bordeaux, d'une superficie comparable à celle du centre-ville (250 ha) est implanté sur trois communes : Talence, Pessac et Gradignan. Il est occupé pendant la période universitaire par 40 000 personnes environ. Six résidences et trois restaurants universitaires y sont répartis. Patchwork de bâtiments, le campus n'a pas une configuration claire dans l'esprit des étudiants.

« L'effet d'incohérence et de confusion que produit ce paysage provient d'une part de la discordance entre les différents type d'architecture et l'organisation du bâti et, d'autre part, du caractère relativement informe et non structurant des espaces non construits »<sup>3</sup>

Il n'existe aucune articulation entre le bâti et les espaces verts :

« une large coulée verte reste sous-exploitée, réduite à son rôle esthétique et à un rôle hygiéniste de poumon vert (...) ce manque d'unité et de coordination pose un problème d'articulation générale et de repérage, qui influe sur la capacité des usagers à s'approprier l'espace »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Lynch, Kevin. *L'Image de la Cité*, Dunod, 1994, p. 3

<sup>2</sup> La relation entre la forme de la ville et l'image mentale que nous nous en formons était le centre de l'étude de Kevin Lynch. Il classait les formes des villes selon cinq types d'éléments : les voies, les limites, les quartiers, les noeuds et les points de repère. Les qualités de la forme d'une ville lisible sont la singularité, la simplicité, la continuité, l'existence d'un élément dominant, la clarté des liaisons, etc.

<sup>3</sup> Dubet, F. Delage, B. *Les étudiants, le campus et leurs études*. LAPSAC, Cedas, Université de Bordeaux II, 1993, p. 27

<sup>4</sup> Ibid. p. 37

Sans doute le passage du tramway à travers le campus constituera un repère fort. Il profitera aux deux bibliothèques universitaires qui auront chacune leur station de tramway. Le tram s'arrêtera à la station "Bordeaux III et IV", avenue des Arts, à une minute à pied de la Bibliothèque universitaire (BU) de Lettres, Droit et Sciences économiques. Une autre station est prévue en face de la BU de Sciences et du restaurant universitaire n° 1 (station "Bibliothèque Sciences")<sup>1</sup>.

### ***Le territoire de l'habitant***

L'aire de familiarité d'un habitant englobe son lieu de résidence et les espaces qu'il traverse dans ses déplacements quotidiens. Ajoutons à cela ses pratiques spatiales occasionnelles et nous pouvons dessiner son territoire. Le territoire de l'habitant - ou espace de vie - est l'ensemble des lieux qu'il fréquente.

Pour "mesurer" le territoire d'un habitant, mieux vaut lui demander de le dessiner lui-même ! La méthode des cartes mentales consiste à faire compléter une carte sur laquelle sont déjà inscrits les grands axes de circulation.

Peu importe si la carte mentale est éloignée ou proche de la réalité géographique. Elle témoigne d'une interprétation symbolique du territoire autant que de son appropriation. L'enquête par la méthode des cartes mentales est généralement suivie par des entretiens semi-directifs.

Il y a une liaison manifeste entre une durée de résidence longue et l'extension du territoire. Plus on est ancien dans un espace, plus on produit une carte mentale élaborée. Dans l'étude bordelaise de Marie-Line Félonneau<sup>2</sup>, l'examen des cartes mentales des étudiants vérifie cette liaison entre l'ancienneté (mesurée à partir de l'année d'arrivée sur le campus) et le nombre de lieux cités. Près de la moitié des étudiants arrivés depuis plus de deux ans sur Bordeaux citent plus de vingt repères spatiaux. Ainsi, les étudiants les moins avancés dans les études ont en général une appropriation de leur environnement urbain plus faible.

---

<sup>1</sup> Le tramway s'arrêtera également au début de l'avenue Roul, côté Cours de la Libération (station Talence Peixoto) à trois minutes à pied de la Médiathèque de Talence. La station "Gambetta", rue Vital Carles au niveau de la librairie Mollat, sera à deux minutes de la Bibliothèque Pluridisciplinaire. Un autre arrêt dans le quartier Mériadeck sera proche de la Bibliothèque de Mériadeck.

<sup>2</sup> Félonneau, Marie-Line. *L'Étudiant dans la ville : territorialités étudiantes et symbolique urbaine*. L'Harmattan, 1997 (Villes et entreprises).

Environ la moitié des cartes mentales indique la BU de Lettres et Droit (55%), la BU de Sciences (44,3%) ou les équipements sportifs B.E.C. - Bordeaux Étudiants Club (49,05%). Ainsi la moitié des étudiants ont un territoire qui inclut la BU de Lettres et le Stadium. La BU de Lettres, Droit et Sciences économiques constitue un élément essentiel du repérage sur le campus. Tour haute de huit étages qui domine le bâti environnant, la bibliothèque est un repère spatial très visible. La BU de Sciences dont les volumes sont plus modestes est moins citée<sup>1</sup>.

Bien sûr, la localisation d'une bibliothèque à proximité d'un centre-ville en favorise la fréquentation. La proximité des lycées, collèges, écoles maternelles, écoles élémentaires est un atout. Tout comme la proximité d'autres services publics ou privés : poste, centre médical, commerces...

En retour, la présence d'une bibliothèque de service public a un impact non négligeable sur la fréquentation du quartier. On peut donc dire que la bibliothèque et les autres services publics et privés implantés à proximité fonctionnent en synergie.

Selon son président, l'évolution de la Bibliothèque nationale de France sera déterminante pour celle de son environnement. Et inversement, son avenir sera déterminé par la vie qui animera le quartier. « Nous participons à l'invention d'un lieu » a dit Jean-Pierre Angremy<sup>2</sup>.

Sur la rive gauche de la Seine, le bâtiment de la Bibliothèque nationale de France (BnF) est l'amorce d'un vaste aménagement de la Z.A.C. Paris Rive Gauche sur trois principaux quartiers (Masséna, Tolbiac, Austerlitz).

---

<sup>1</sup> Ibid. p. 132

<sup>2</sup> Propos tenus lors des Entretiens de Paris Rive Gauche du 15 janvier 1998, organisés par la Semapa et la BnF autour du thème "A l'heure du virtuel, éloge du lieu". Cf. *Paris Rive Gauche : le journal*. Ville de Paris, n° 14, avril 1998, p. 7

### **Le projet Paris Rive Gauche**

Le projet Paris Rive Gauche concerne 70 hectares de terrains environ, bordés sur 2,5 km par la Seine (la BnF occupe 7,5 hectares). Cette zone se déploie de la gare d'Austerlitz au périphérique, vers l'est de Paris. Trois principaux quartiers sont concernés : le quartier Austerlitz situé autour de la gare jusqu'au Boulevard Vincent Auriol ; le quartier Tolbiac avec l'esplanade et les quatre tours de la BnF, visibles de loin ; le quartier Masséna qui s'étend des anciens entrepôts frigorifiques de Paris - dits "le frigo" - au périphérique.

Dans ce périmètre se trouvent déjà le Centre hospitalier universitaire de la Pitié-Salpêtrière, le Muséum d'histoire naturelle et la gare d'Austerlitz. Il a été décidé de construire au-dessus des voies de chemins de fer une avenue. Longue de 2,5 kilomètres, cette artère reliera le pont Charles-de-Gaulle au Boulevard Masséna. Ainsi, Paris Rive Gauche s'organisera de part et d'autre de l'Avenue de France.

Les promoteurs immobiliers et les investisseurs trouvent ici le dernier site intra-muros pour accueillir leur programme de bureaux. En avril 1999, 170 000 m<sup>2</sup> de bureaux avait trouvés preneur sur 210 000 m<sup>2</sup> de terrains disponibles.

De plus, dans le cadre du futur plan universitaire, dit plan U3M Université du troisième millénaire, il est question de déménager vers Tolbiac l'université Paris VII, actuellement à Jussieu. Ce pourrait être le cas également d'une partie de l'INALCO (Institut National des Langues et Cultures Orientales) et d'une partie de Paris III.

Les discours des aménageurs évoquent tour à tour la technopole urbaine, la zone d'immeubles de bureaux, le nouveau quartier latin, le nouveau Saint-Germain-des-Prés... Dans l'auditorium de la BnF - lors des Entretiens Paris Rive Gauche - le géographe et urbaniste Guy Burguel insistait sur la nécessaire modestie devant les histoires et les lieux. « Jamais l'histoire d'un lieu n'est écrite d'avance... Un lieu se construit à travers une histoire et des rapports sociaux »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Au chapitre des inquiétudes exprimées par les habitants concernés par l'opération Paris Rive Gauche : la survie de certains bâtiments anciens. « C'est l'impérieuse nécessité de réintroduire de l'âme et de la poésie dans un urbanisme qui confond trop souvent anonymat et modernité ». La matière urbaine ne se traite pas comme du mortier. Elle est mémoire et affectivité. Les habitants sont à ménager lorsqu'on leur change si vite leur environnement. Cf. *Paris Rive Gauche : le journal*. Ville de Paris, n° 14, avril 1998, p. 11

La BnF est actuellement entourée de chantiers. Lentement, son contexte urbain va changer et peut-être aussi la composition du public Haut-de-jardin<sup>1</sup>.

Il est question de faire de l'esplanade un lieu public qui serait un centre des nouveaux quartiers de Paris Rive Gauche. L'architecte Dominique Perrault parlait dès la présentation de son projet d'une "place pour Paris" :

**Urbanismes & architecture**<sup>2</sup> : *En quoi le quartier a-t-il pesé sur votre projet ?*

**Dominique Perrault** : « C'est l'absence de quartier qui a pesé puisque à l'époque du concours il y avait un site, mais pas de projet dessiné de quartier. C'est même l'un des éléments les plus importants de la conception du bâtiment : on a voulu, comme le montre la tradition historique de l'insertion des grandes institutions dans la ville, lui apporter son espace de représentation, l'espace public qui l'accompagne. En cela ce projet est urbain : il ne vient pas tout seul, comme a pu le faire en son temps la Bibliothèque nationale qui s'est ceinturée de grands murs, qui a constitué un îlot clos et dont on ne peut pas dire qu'elle ait apporté beaucoup au quartier en termes d'espace urbain.

L'alternative était : soit ce bâtiment de trois cent mille mètres carrés devient le germe de ce nouveau quartier, soit il le sclérose à tout jamais. J'ai donc pris le parti de ne pas faire un bâtiment, mais un espace public, un « grand vide », une place à partir de laquelle s'organise le quartier. »

### ***L'attraction territoriale des bibliothèques***

Nombre de bibliothèques s'adressent à un public en général présent sur les lieux pendant la journée. C'est le cas des bibliothèques de l'enseignement primaire (BCD - Bibliothèques Centres Documentaires), de l'enseignement secondaire (CDI - Centres de Documentation et d'Information) et de l'enseignement supérieur (BU - Bibliothèques Universitaires, etc.).

---

<sup>1</sup> C'est le haut-de-jardin qui pourra servir de bibliothèque de quartier. En effet, seuls les lecteurs accrédités peuvent descendre au rez-de-jardin. Ce sont essentiellement des chercheurs.

<sup>2</sup> *Urbanisme*, n° 249, 1991, p. 67.

Mais les usagers font parfois un trajet relativement long pour venir spécialement à la bibliothèque. Je pense aux 28 Centres Régionaux de Documentation Pédagogique (CRDP) et aux 83 Centres Départementaux de Documentation Pédagogique (CDDP). Ils s'adressent principalement aux membres de l'Education Nationale. Chaque CDDP héberge une médiathèque de prêt. Les documents concernent toutes les disciplines et tous les niveaux.

En 1986, le CDDP de la Gironde a quitté le 1<sup>er</sup> étage du CRDP (Cours d'Alsace-Lorraine, dans le centre de Bordeaux) pour s'installer à Mérignac. Les non-bordelais ont donc moins de problèmes de stationnement automobile lorsqu'ils viennent au CDDP.

Pendant l'année scolaire 1997-1998, 22% des emprunts ont été effectués par des personnes habitants Mérignac, 50% par des personnes habitants la C.U.B. (Communauté Urbaine de Bordeaux) et 28% par des personnes habitants hors-C.U.B. Il faut remarquer que le CDDP de la Gironde a des antennes (Libourne, Arcachon) et que son "Unité mobile de liaison" visite deux circonscriptions girondines par an.

De même les grandes bibliothèques parisiennes ont une attraction territoriale particulière. En 1995, 40% des usagers de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) résidaient en région parisienne. La BPI attire beaucoup d'étudiants résidant en banlieue<sup>1</sup>.

Si les bibliothèques municipales assurent le service de la lecture publique pour les habitants d'une commune, elles concernent parfois des habitants d'autres communes. Par exemple, les Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale (BMVR). Elles se veulent des bibliothèques de recours à l'échelon d'une région.

En 1997, sur les 12 BMVR, 4 sont ouvertes au public (La Rochelle, Limoges, Orléans, Poitiers), les autres sont en construction ou programmées (Châlons-en-Champagne, Marseille, Montpellier, Nice, Reims, Rennes, Toulouse, Troyes).

Pour compenser une mauvaise visibilité de la bibliothèque, la signalétique extérieure devrait être renforcée. Mais ce n'est pas le seul moyen de faciliter l'accès à une bibliothèque. Les plans de la ville, ceux diffusés par l'office de tourisme, les plans distribués aux étudiants, etc. peuvent indiquer les bibliothèques. De même, le

---

<sup>1</sup> 55% des usagers résidaient à Paris même, 3% en province, 2% à l'étranger Cf. Evans, Christophe. *La BPI à l'usage*, BPI-Centre Georges Pompidou, 1998, p. 74

guide du lecteur peut donner un plan d'orientation simple et efficace. En 1995, les bibliothèques parisiennes ont édité un plan de Paris avec une sélection de 108 bibliothèques municipales, universitaires ou spécialisées.

## **b) Accéder à la bibliothèque**

Plus un objectif est éloigné en terme d'espace ou de temps plus il nous en coûte pour l'atteindre. En Grande-Bretagne, les journaux l'ont bien compris : le portage à domicile, tôt le matin, permet de fidéliser le lecteur. Quoi de plus simple pour lui que de trouver son journal sur le paillason avant l'heure du petit déjeuner ?

La distance-temps<sup>1</sup> qui sépare l'usager et la bibliothèque est déterminante pour sa venue et pour la durée de sa visite. Elle peut éventuellement être améliorée par les transports. La bonne desserte par les transports en commun et un parking de stationnement automobile assurent en général une bonne accessibilité à la bibliothèque.

### ***Accéder à la BnF***

Les moyens d'accès se multiplient. Avec l'ouverture de la ligne de métro Météor, c'est une nouvelle station "Bibliothèque François Mitterrand" qui s'ajoute à la station "Quai de la gare" de la ligne 6. Il y aura également l'avenue de France large de 40 mètres (deux double-voies de circulation automobile).

On finit d'accéder à l'esplanade par les escaliers. On pourra également accéder à la BnF par une passerelle piétonne franchissant la Seine. Trait d'union entre les quartiers de Bercy et de Tolbiac, cette passerelle sera accessible au niveau des quais (quai Mauriac et quai Bercy) mais aussi depuis la terrasse du parc de Bercy et l'esplanade de la BnF. Cette passerelle devrait contribuer à faire de l'esplanade de la BnF une place publique.

---

<sup>1</sup> Alors que la distance métrique ou kilométrique mesure une longueur stable, la distance-temps est variable. Les difficultés du trajet et la disponibilité des moyens de transport influe sur la distance-temps. Toutefois, on entend habituellement par distance-temps le temps minimum qu'il faut prévoir pour aller d'un point à un autre.

Les urbanistes constatent que les déplacements automobiles se développent dans le périurbain (entre banlieues). Les chiffres du Groupe Etude Tramway 98 montre l'importance des déplacements internes à la périphérie de Bordeaux : 67% des déplacements - tous modes confondus- se font de banlieue à banlieue, 25% se font entre le centre et la périphérie et 8% restent dans le centre.

Le quartier n'est plus une notion aussi pertinente qu'avant. Mais il reste le repère des "captifs", en particulier les personnes âgées et ceux qui n'ont pas de véhicule personnel. C'est pourquoi les bibliothèques de quartier gardent leur importance. De plus, la construction de ces bibliothèques peut répondre à un enjeu de prévention et d'animation du quartier.

### ***Le maillage d'un territoire***

Tous les départements disposent d'une Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP). Entre 1982 et 1985 ont été créées les 19 BDP manquantes. Les BDP desservent la population des communes de moins de 10 000 habitants. Elles soutiennent de plus en plus la création de bibliothèques municipales et de projets intercommunaux. A défaut, leur objectif est encore de continuer à desservir par bibliobus les dépôts de leurs réseaux.

Dans le département de la Vienne, il y a 281 communes, mais seulement deux (Poitiers et Chatelleraut) dépassent les 10 000 habitants. La BDP de la Vienne a mis en place trois relais dans les médiathèques de Charroux, Loudun et Montmorillon. Une permanence a lieu dans ce local pour les dépôts des communes avoisinantes. Cela évite quelques passages de bibliobus. La BDP continue les tournées de bibliobus qu'elle complète pas des navettes spéciales.

Ce réseau départemental comprend 41 bibliothèques municipales (personnel formé et rémunéré), 70 bibliothèques-relais (personnel bénévole) et 88 dépôts dans les écoles, les mairies et les agences postales.

Les catalogues collectifs et le travail coopératif ont un grand avenir. Le prêt entre bibliothèques peut concerner les petites bibliothèques de communes regroupées en syndicat intercommunal. Un catalogue informatique intercommunal accessible dans chacune des bibliothèques en est une condition.

Ou bien les différentes bibliothèques alimentent un catalogue unique, ou bien chacune développe son catalogue mais le rend interrogeable à distance. Interroger plusieurs catalogues sur le web par une seule requête est possible techniquement. On peut voir une démonstration de cette recherche multibases sur le site de la BDP du Val d'Oise.

Le catalogue permet d'informer le lecteur de la présence ou non d'un document qu'il recherche, dans la bibliothèque et celles des communes proches. On peut faire venir le livre d'à-côté, ou bien c'est le lecteur qui se déplace. On fait appel à la bibliothèque départementale si aucune des bibliothèques n'a le document.

Dans l'idéal, les lecteurs peuvent emprunter un document dans telle bibliothèque et le retourner dans telle autre bibliothèque. Cela suppose que les bibliothèques en réseau se rendent les documents rapportés par les usagers (à Poitiers, une personne fait la navette tous les matins entre les cinq bibliothèques de l'agglomération).

La formule de passeport culturel (par exemple à Villeurbanne) encourage la fréquentation de différents équipements d'une commune à partir de tarifs préférentiels aux abonnés. On peut imaginer un passeport pour accéder aux services de plusieurs bibliothèques communales.

D'autre part, le Catalogue Collectif de France (CCFR) permettra d'identifier et de localiser les documents détenus par un grand nombre de bibliothèques françaises. On pourra consulter à distance le catalogue de la BnF (déjà sur [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)), le catalogue collectif des bibliothèques universitaires et les catalogues des fonds anciens et locaux d'environ cinquante bibliothèques municipales. Pour l'instant, le site [www.ccf.fr](http://www.ccf.fr) propose un répertoire d'adresses des bibliothèques françaises.

## ***La multifréquentation***

On ne connaît pas bien l'ampleur de la multifréquentation des bibliothèques. Selon une enquête de la SOFRES : en 1997, un usager de bibliothèque municipale sur quatre fréquentait une ou plusieurs autres bibliothèques<sup>1</sup>.

D'après une étude sur les bibliothèques parisiennes (CDI, BM Paris, BM banlieue, BnF, Ste Geneviève, BU Paris, BU banlieue, La Villette, BPI, etc.), 68% de leurs usagers fréquentent deux bibliothèques ou plus<sup>2</sup>. Sans doute, le contexte parisien facilite cette multifréquentation : plus de 100 bibliothèques de toutes sortes, des transports très développés, etc.

Comment les multifréquentants choisissent leurs bibliothèques ? Quels sont leurs critères d'évaluation ? Je pense que les questions suivantes se poseront sans aucun doute à eux :

Est-ce que cela me coûte de me déplacer jusqu'à la bibliothèque (temps, argent..) ? Est-ce que je pourrais y rester suffisamment de temps pour ce que je pense y faire ? Est-ce que l'espace disponible sur place est "confortable" ? (voir la 2<sup>ème</sup> partie). Est-ce que l'offre documentaire convient pour ce que j'ai à faire ?

Imaginons que j'habite Talence, commune voisine de Bordeaux, et que je souhaite me rendre en bibliothèque un samedi. J'ai l'intention de lire sur place et je ne prévois pas d'emprunter. Vais-je aller à la BU de Lettres et Droit, sur le campus de Talence, quasiment déserte le samedi, mais fermée l'après-midi ? Vais-je me déplacer jusqu'à la bibliothèque de Mériadeck, au centre de Bordeaux, ouverte jusqu'à 19 heures mais plutôt saturée. A moins que je choisisse la plus proche : la médiathèque de Talence, ouverte de 11 heures à 17 heures, avec quelques tables pour les lecteurs sur place...

---

<sup>1</sup> "Identification du public des bibliothèques municipales et de ses attitudes". *Le Monde*, Supplément Salon du livre, Mars 1998, p.VI

<sup>2</sup> 32% des personnes interrogées fréquentent une seule bibliothèque, ce sont surtout des lycéens, des personnes âgées, les ouvriers-employés, les professions intermédiaires et les chômeurs. 46% de l'échantillon sont des personnes qui fréquentent deux bibliothèques. Ce sont surtout des enseignants, des étudiants et des lycéens. 15% de l'échantillon sont des usagers de trois bibliothèques. Il s'agit en priorité d'enseignants et d'autres professions supérieures. 7% des personnes interrogées se rendent ordinairement dans quatre bibliothèques ou plus. Il se recrutent davantage chez les retraités, les professions intermédiaires et les professions supérieures (hors enseignants) Cf. Observatoire Permanent de la Lecture Publique à Paris (OPLPP) *Publics et usages des bibliothèques : un défi pour la coopération*, BPI - Centre Georges Pompidou, 1998, p. 47-48

## ***La distance sociale***

La proximité à l'équipement est déterminante. Mais peut-elle compenser, dans les quartiers populaires, la distance culturelle et sociale aux bibliothèques ?

Dans une étude sur les bibliothèques municipales de Marseille, Jacques Vialle se garde bien de répondre par l'affirmative.

« Si ces effets d'entraînement existent, ils profitent surtout à ceux pour qui, justement, la distance physique ne représente pas un obstacle, tant la familiarité qu'ils possèdent avec les institutions culturelles leur donne de l'élan. Pour les autres, la distance sociale reste la seule distance objective, et celle-ci ne se mesure pas en kilomètres »<sup>1</sup>.

L'entraînement de la demande par la proximité de l'offre est incontestable, mais on ne peut pas parler de "conversion" par contact. Car il existe une distance sociale et symbolique qui est un obstacle majeur. La distance sociale tient compte des rapports sociaux comme facteurs de rapprochement et d'éloignement des hommes entre eux et, par voie de conséquence, des hommes aux lieux<sup>2</sup>. Si tu ne vas pas à la bibliothèque, la bibliothèque n'ira pas à toi.

## **2 - Trouver le temps**

### **a) La disponibilité temporelle des usagers**

Disposer du temps que l'on veut au moment choisi est un privilège que ne partagent pas toutes les classes sociales. Les horaires de travail peuvent être vécus comme une contrainte par ceux qui sont tenus de les respecter (travail posté, horaire rotatif). En général, même si leur temps de travail est plus long, les cadres sont plus

---

<sup>1</sup> Vialle, Jacques. *Ecologie d'un espace public : les bibliothèques municipales de Marseille*. Ville de Marseille, 1994, p. 81.

<sup>2</sup> Voir les études suivantes : Bouzada, Xan. "La distance sociale et symbolique aux équipements culturels". In *Lieux culturels et contextes de villes*, sous la dir. de Jean-Pierre Augustin et Daniel Latouche, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1998, pp.63-72. Pinçon-Charlot, Monique, Rendu, Paul. "Distance spatiale, distance sociale aux équipements collectifs en Ile-de-France : des conditions de la pratique aux pratiques. In *Revue Française de Sociologie*, n° XXIII, 1982, p. 667-696.

autonomes dans l'organisation de leur emploi du temps (horaires souples, planification). Les autocontraintes temporelles sont sans doute plus faciles à vivre.

Selon Gilles Pronovost, les milieux populaires sont ceux qui disposent le plus de temps mais qui participent le moins aux activités culturelles. La consommation des médias (radio et télévision en particulier) "occupe" leur temps libre.

« Dans les milieux plus scolarisés au contraire, on "compte" son temps »<sup>1</sup>. On est "actif" en matière de participation culturelle. Pour ces catégories de personnes, aller en bibliothèque sera une activité plutôt planifiée ou intégrée à un projet sur le long terme. « Pour d'autres catégories de population, habituellement moins favorisées, les pratiques culturelles sont ponctuelles, sinon aléatoires, ne s'inscrivent pas dans la continuité, mais dans un "temps inoccupé" »<sup>2</sup>.

Leur réponse à la question : "Pourquoi vous n'allez pas en bibliothèque ?" sera plutôt le manque d'intérêt. Ceux qui invoquent le manque de temps sont plus souvent ceux qui fréquentent déjà des équipements culturels. « Le sentiment de manquer de temps provient d'une plus grande densité de participation culturelle, elle-même fortement reliée à la stratification sociale »<sup>3</sup>.

### ***Temps contraint choisi et temps libre subi***

On peut distinguer des rapports variés au temps selon le milieu social ou l'âge. Avec l'âge, les situations jugées les plus désagréables ne sont pas tout à fait les mêmes : pour les étudiants c'est surtout de "ne pas avoir le temps" ; pour les actifs c'est davantage de "perdre du temps" ; pour les retraités c'est en priorité de "voir passer le temps"<sup>4</sup>.

Mais chaque individu a sa manière changeante de vivre le temps. Lorsque les contraintes temporelles sont vécues comme venant d'un choix initial, nous pouvons parler de temps contraint-choisi. A l'opposé, il existe des personnes qui vivent comme un poids, le temps long de leur ennui. On parlera alors de temps libre-subî.

---

<sup>1</sup> Pronovost, Gilles. *Médias et pratiques culturelles*, Presses universitaires de Grenoble, 1996, p. 70

<sup>2</sup> Ibid. p. 67

<sup>3</sup> Ibid. p. 29

<sup>4</sup> *Le Rapport qualité/temps*. Chronopost, Issy-Les-Moulineaux :1995, p. 24

Dans le tableau suivant, j'ai repris les termes d'une étude de l'IFOP pour la société Chronopost<sup>1</sup>.

	TEMPS CONTRAINT	TEMPS LIBRE
TEMPS CHOISI	speedés satisfaits	cools contents
TEMPS SUBI	speedés frustrés	cools tourmentés

Une personne peut passer d'un état à l'autre selon l'humeur et les circonstances : un "cool" peut avoir des "coups de speed". Mais d'après l'IFOP :

Les "**cools contents**" représentent la moitié des français (49 %). Leur relation avec le temps est déchargée de tout stress et s'inscrit dans une certaine plénitude. Parmi eux les plus de 50 ans sont plus nombreux, ainsi que les personnes seules. Ils reconnaissent que leur principale aspiration est de disposer de temps.

27 % des Français sont "**speedés satisfaits**". Pour eux, le stress est vécu comme un élément valorisant de leur existence. Arriver chaque jour à faire ce qu'ils ont à faire (c'est-à-dire beaucoup) est un objectif que les speedés satisfaits cherchent à atteindre en permanence. Plutôt jeunes, exerçant des professions d'artisans ou de commerçants, ils sont également plutôt localisés en région parisienne.

Les "**speedés frustrés**" : 14 % des Français vivent le temps comme une contrainte et comme un facteur de stress négatif. Le manque de temps est ici ressenti comme un facteur de déséquilibre. Les 35-49 ans sont surreprésentés dans ce groupe.

Les "**cools tourmentés**" : 10 % des Français vivent mal leur détachement à l'égard du temps. Essentiellement parce qu'il sont confrontés à l'angoisse du temps inoccupé. La présence des plus de 65 ans dans cette catégorie est significative. Après l'activité professionnelle, la retraite peut être mal vécue et ressentie comme une période de vacuité.

### ***Avoir du temps pour lire***

Beaucoup de personnes semblent soumises à des pressions croissantes qui suggèrent la hâte. Les gens pris dans de vastes réseaux - ce qui augmente en général avec l'âge, ainsi qu'avec la réussite professionnelle - connaissent cette pression du temps.

---

<sup>1</sup> Ibid.

Pour certaines personnes, la lecture en bibliothèque est inaccessible pour des raisons de temps. Par exemple, une bibliothèque intégrée à une école sera moins fréquentée si les emplois du temps des étudiants s'alourdissent - et pourtant elle est toute proche !

Pour ceux dont la journée est remplie de tâches, pas toujours urgentes et pas seulement professionnelles, la lecture a tendance à être toujours remise à plus tard. C'est seulement lorsque ces activités sont empêchées que la lecture a une chance d'avoir lieu. On profite alors d'un contretemps pour lire.

« Dans le réseau enchevêtré des rythmes journaliers s'insèrent un peu partout des laps, des bribes, des plages de lecture ; comme si, chassée de notre vie par les impératifs horaires (...), la lecture venait subrepticement se glisser dans les interstices et les déchirures de notre vie d'adulte »<sup>1</sup>.

Qu'il s'agisse d'une lecture passe-temps ou d'une lecture contrainte à la marge, on lit pendant les temps "morts" : en attendant son tour chez le coiffeur ou le médecin, dans les moyens de transport, etc.

### ***Les transports : du temps mais pas vraiment d'espace***

A la différence des véhicules personnels, les transports collectifs sont un temps et un espace d'une relative liberté. On se laisse conduire, il y a peu à décider. Cela permet de lire. Mais l'espace fait défaut et n'est pas aménagé pour la lecture. Néanmoins, on lit dans le train, le bus, le R.E.R., etc.

« Du point de vue de la lecture, le métro offre deux avantages : le premier est qu'un trajet en métro dure un temps presque parfaitement déterminé (environ une minute et demie par station) : cela permet de minuter ses lectures : deux pages, cinq pages, un chapitre entier, selon la longueur du trajet. Le second avantage est la récurrence bi-quotidienne et penta-hebdomadaire des trajets : le livre commencé le lundi matin sera terminé le vendredi soir... »<sup>2</sup>

« La vraie bibliothèque c'est le métro ! » écrivait Georges Perec.

« Entre mon domicile et mon bureau, il y a une vingtaine de stations, raconte un cadre. Cela me donne le temps de lire en moyenne une heure par jour. C'est toujours cela. Faute de temps, je ne peux pas lire ailleurs. »

---

<sup>1</sup> Perec, Georges. *Penser-Classer*, Hachette, 1985. Lire : esquisse socio-physiologique, p. 123.

<sup>2</sup> Ibid. pp. 126-127.

Une banlieusarde, qui habite Nogent-sur-Marne et travaille à la Défense, se félicite presque de la longueur de son trajet : « Entre le R.E.R. et le métro, j'ai près de deux heures de transport quotidien. J'en profite pour lire des romans ou des revues. Sitôt que je rentre chez moi, c'est fini. Entre les courses, les gosses et la télévision, quand voulez-vous que j'ai le temps ? »<sup>1</sup>.

A Paris, l'importance des temps de transports quotidiens peut expliquer qu'on les occupe par des lectures. Malgré l'inconfort (niveau sonore élevé, vibrations, promiscuité selon les heures...), ces situations permettent en effet de "lire", parfois debout.

Comme le notait Perec, il serait intéressant de savoir ce qui est lu dans les transports, comment (lecture en pointillé, en diagonale ?) et quels en sont les effets du point de vue des lecteurs.

La lecture placée sous le signe du manque de temps se poursuit comme elle peut dans les temps "morts". Ainsi en est-il pour de nombreux cadres qui prennent l'avion régulièrement.

« Le passager aérien régulier est un professionnel pressuré par le travail. Il ne connaît les magazines qu'à travers les revues de presse qui s'alignent chaque matin sur son bureau, ou à travers la pile de dix magazines qu'il embarque avec bonne conscience en week-end sans jamais les lire, ou rarement ! L'avion est le seul endroit où ces gens prennent le temps de lire un journal sans être assaillis par leurs collaborateurs ou leur famille. L'avion, c'est un moment où ils ont un temps à eux et tranquille »<sup>2</sup>.

### ***Le temps de l'après-travail***

La tendance générale est à ce que la société dissocie le monde du travail - son intensité - et le monde du "loisir" - sa temporalité moins contrainte. Le contrecoup de la vitesse qu'impose la vie professionnelle se perçoit dans l'envie de temps ralenti pendant les loisirs. On profite alors du temps libre pour des activités au rythme plus doux.

---

<sup>1</sup> Lenfant, Carine. "Lecteurs dans la ville". *Urbanisme*, n° 249, 1991, p. 42.

<sup>2</sup> Bellanger, François, Marzloff, Bruno. *Transit : les lieux et les temps de la mobilité*, Editions de l'Aube, 1996, (l'aube territoire), p. 227.

L'engouement pour la randonnée pédestre vient sans doute de là. « Marcher permet de décompresser, de "déstresser" et de redécouvrir un bonheur simple à un rythme humain »<sup>1</sup>.

Certes, pour beaucoup, le temps "libre" est bien occupé.

« On a calqué sur le temps libéré des attitudes façonnées dans le monde du travail qui, lui, ne jure que par la vitesse. On s'est lancé dans une boulimie d'activités frénétiques, souhaitant ne rien perdre de ses heures de loisirs »<sup>2</sup>.

Mais pour la majorité, le temps de l'après-travail se définit comme un temps de détente. Ainsi, allumer la télévision est une pratique de loisir. Un foyer français écoute la télévision en moyenne 5 heures par jour (300 minutes). Pour l'écoute de la radio, les français consacrent en moyenne 3h11 de leur journée (191 minutes)<sup>3</sup>. C'est autant de temps qui pourrait être consacré, pense-t-on, à la lecture. Mais rien n'assure que ces heures puissent se convertir aussi simplement en temps de lecture. Les heures pendant lesquelles la télévision ou la radio sont allumées sont souvent consacrées à des activités parallèles.

Le temps de la vie quotidienne s'est dédoublé en temps actif et temps de loisir. Jean Baudrillard rapprochait ce dédoublement du temps avec le dédoublement du gestuel d'effort. Le gestuel d'effort s'est dissocié en gestuel de contrôle et gestuel de jeu. Le gestuel de contrôle, c'est l'action à distance : « A la préhension des objets qui intéressait tout le corps se sont substitués le contact (main ou pied) et le contrôle (regard, parfois l'ouïe). Bref, les seules "extrémités" de l'homme participent activement de l'environnement fonctionnel »<sup>4</sup>. Le gestuel de jeu, ce sont les activités physiques et sportives (jogging, etc.). Le temps de loisir et son gestuel de jeu compense la relative disparition d'efforts physiques du temps de travail.

### ***Le temps libéré, pour quoi faire ?***

---

<sup>1</sup> Entretien avec Barry Byrne. *Gironde, le magazine du Conseil Général*, juillet-août-septembre 99, N° 38, p. 15. Le succès actuel du pèlerinage de Compostelle vient sans doute de l'effet que produit le rythme de la marche lorsqu'elle est pratiquée sur une longue durée.

<sup>2</sup> *Le Rapport qualité/temps*. Chronopost, Issy-Les-Moulineaux :1995, p. 159.

<sup>3</sup> *Atlas des activités culturelles françaises*. La Documentation française, 1998, p. 60-61

<sup>4</sup> Baudrillard, Jean. *Le Système des objets*. Gallimard, 1968, p. 69 et note de bas de page.

Lorsqu'une personne dispose de temps libre, elle peut en user de différentes manières : pour des activités nouvelles - reposantes ou non - ou bien pour faire mieux ce qu'elle faisait déjà avant. C'est cette deuxième possibilité qui semble être le choix de ceux qui actuellement gagnent un peu de temps libre avec le passage aux trente-cinq heures.

Le passage de 39 à 35 heures de travail hebdomadaire implique pour le salarié un gain de temps libre de 45 minutes par jour, de 4 heures par semaine, de 2 jours par mois ou de 4 semaines par an. Une étude montre que ce sont les occupations domestiques et la vie familiale qui constituent aujourd'hui le principal lieu de "déversement" du temps libéré et que l'essentiel du temps dégagé est consacré aux activités préexistantes plutôt qu'à la réalisation de nouvelles. Le second constat que font ces chercheurs est que « les loisirs des salariés sont d'autant plus consacrés au repos et à la détente que les conditions de travail sont pénibles et les horaires atypiques »<sup>1</sup>.

Mais l'amélioration du mieux-être des salariés ne semble pas être au centre des débats actuels. La lutte contre le chômage ou la recherche de la flexibilité sont davantage les points de focalisation.

« En 1936, lors de l'introduction de la semaine légale de quarante heures - devenue effective quarante ans plus tard - et des deux semaines de congés annuels, il n'était question que de cela. En 1998, l'obsession de l'emploi a oblitéré les effets de la réduction du temps de travail sur le mode de vie des salariés »<sup>2</sup>.

Toutefois, la réduction de la durée légale de travail, le développement du temps partiel, etc. permettent d'aménager le temps contraint. On respire mieux, on trouve plus facilement le temps de faire ce que l'on faisait déjà avant.

Alors, la réduction du temps de travail va-t-elle profiter à la lecture publique ? Même sans prolonger leurs horaires d'ouverture, les bibliothèques semblent devoir être accessibles à davantage de personnes. Mais il faudrait encore plus de temps libre et davantage de bibliothèques, ouvertes plus souvent.

---

<sup>1</sup> "Temps de travail et mode de vie". *Sciences Humaines*, n° 82, avril 1998, p.34-37. Cet article est extrait d'une étude publiée dans *Travail et emploi*, n° 74, 1/98, avril 1998.

<sup>2</sup> Subtil, Marie-Pierre. "La réduction du temps de travail profite plus à la vie privée que collective". *Le Monde* du 15 avril 1998.

## b) L'accessibilité horaire de la bibliothèque

### ***Vers une ville en temps continu ?***

Certains indicateurs font penser que les villes évoluent vers une activité en non-stop, avec moins de rythmes cycliques du type métro-boulot-dodo. Nous savons par exemple que « la répartition temporelle des déplacements évolue, avec un développement beaucoup plus rapide de la mobilité en dehors des périodes de pointe, aussi bien le jour que la nuit »<sup>1</sup>. Par ailleurs, les horaires variés, le travail de nuit et le week-end semblent en augmentation.

Les irrégularités quotidiennes, hebdomadaires voire saisonnières ou annuelles sont plus variées et plus nombreuses.

« Cette dynamique s'ajoute à d'autres facteurs socio-économiques, démographiques et culturels (travail féminin salarié, autonomie des enfants, etc.) qui rendent également nécessaire l'ouverture et le fonctionnement des services publics et privés sur des plages de temps de plus en plus larges, et en particulier le soir, les week-ends »<sup>2</sup>.

Certaines villes allemandes et italiennes réorganisent les horaires de leurs services en consultant le plus grand nombre possible de personnes et groupes concernés.

« La ville étant un grand employeur et un grand client, elle peut décider des heures d'ouverture de ses administrations et elle est capable d'accélérer ou de ralentir des processus, par des lois et en utilisant ses autorisations plus souples »<sup>3</sup>.

En Italie, une loi donne pouvoir et mission au maire de « coordonner les horaires des services publics en les orientant vers les besoins temporels des utilisateurs »<sup>4</sup>. Pour en débattre, il organise des réunions entre les représentants des

---

<sup>1</sup> Orfeuil, Jean-Pierre. "Les usages du temps à partir des études de mobilité : points de repères". In *Entreprendre la ville : nouvelles temporalités, nouveaux services*, Ed. de l'Aube, 1997, p. 110

<sup>2</sup> Ascher, François. "Demain, la ville de tous les temps". In *Entreprendre la ville : nouvelles temporalités, nouveaux services*, Ed. de l'Aube, 1997, p. 24

<sup>3</sup> Eberling, Matthias. "Une politique des horaires urbains". In *Entreprendre la ville : nouvelles temporalités, nouveaux services*, Ed. de l'Aube, 1997, p.140

<sup>4</sup> Bonfigliolo, Sandra. "Politiques sur les temps urbains : le panorama des villes italiennes". In *Entreprendre la ville : nouvelles temporalités, nouveaux services*, Ed. de l'Aube, 1997, p.147

utilisateurs, les syndicats représentant les employés des services publics<sup>1</sup>, des commerçants, des artisans (dits de service, comme les coiffeurs), des services scolaires, des entreprises de transport, des équipements culturels, etc.

### ***Une politique des horaires urbains***

Je suppose qu'une étude préalable aura rassemblé les calendriers et horaires des services publics et ceux des activités de repos et de détente des habitants. Une analyse aura pris en compte les pratiques des équipements publics dans l'espace et dans le temps de la ville (mobilités). Notamment pour connaître leurs irrégularités.

« Il serait utile que nous puissions savoir mieux où ont lieu les diverses activités (...), dans quelle mesure elles nécessitent un déplacement, quel jour de la semaine elles ont lieu, voire dans quelle saison elles prennent place. Car, aussi trivial que cela puisse paraître, il serait utile de savoir si l'on fait la même chose tous les jours de la semaine, tous les week-ends, si on les fait aux mêmes endroits, etc. »<sup>2</sup>.

Puis, des fonctionnaires de la mairie rédigent des propositions sur la gestion du temps de la ville, pour différents secteurs (travail, social, formation, culture, etc.). Il s'agit d'une sorte de convention entre un grand nombre de contractants

Pour répondre aux exigences temporelles des usagers, les bibliothèques et leurs lecteurs pourraient sans doute profiter de ce genre de mise au point démocratique.

Bien sûr, il y a des harmonisations qui peuvent se décider sans consulter les usagers. Par exemple pour que la bibliothèque prenne le relais de l'école dans l'accompagnement des élèves. L'école, le collège, le lycée prescrivent la lecture et valorisent les lecteurs. Ce que la bibliothèque peut leur proposer, ce sont les conditions pour lire. Pourvu qu'un accord soit conclu sur les horaires et la question du ramassage scolaire.

### ***Ouvrir plus***

Comment une bibliothèque peut-elle allonger le temps de visite de ses usagers et accueillir ceux qui ne peuvent pas s'y rendre pendant les heures

---

<sup>1</sup> Pour changer les horaires des services, il faut modifier ceux du travail des employés.

<sup>2</sup> Ascher, François. "Demain, la ville de tous les temps". In *Entreprendre la ville : nouvelles temporalités, nouveaux services*, Ed. de l'Aube, 1997, p. 19

d'ouverture habituelles ? A défaut d'agir sur les contraintes temporelles qui pèsent sur chacun, l'élargissement des horaires d'ouverture est en général un bon moyen pour une bibliothèque de se montrer accueillante.

Prolonger les heures d'ouverture en soirée et le week-end permet aux actifs occupés pendant les journées de semaine de se rendre à la bibliothèque. Entre 1982 et 1988, « les caractéristiques sociales des usagers qui fréquentaient la BPI en soirée étaient forts différentes de celles des usagers qui l'occupaient pendant les heures diurnes »<sup>1</sup>. Ce sont aussi les heures d'ouverture qui déterminent la composition du public.

Plus une bibliothèque est ouverte, plus ses différents publics y trouvent leur place. Cela donne aux usagers habituels et occasionnels une plus grande liberté dans le choix du jour, de l'heure et de la durée de leurs visites. On peut supposer que beaucoup préfèrent les périodes calmes que la bibliothèque leur fait connaître ou qu'ils déduisent de leurs expériences. Les heures "creuses" sont parfois les plus délicieuses.

### ***Ouvrir autrement***

Modifier les horaires ne signifie pas forcément ouvrir plus. On peut ouvrir autrement sur la journée, la semaine, le mois, la saison, l'année. L'ouverture le dimanche et en "nocturne" étant des questions sensibles. Mais ce n'est pas impossible : la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux ouvre les dimanches de 10h30 à 18h00 et le mardi jusqu'à 21h, pour un total de 44 heures par semaine. La fréquentation qui est de 1000 ou 1200 personnes par jour en semaine grimpe à 2500 le dimanche<sup>2</sup>.

L'architecture peut y contribuer. Selon Michel Melot, « Il est indispensable de prévoir un fonctionnement de la bibliothèque avec un personnel réduit afin de permettre les ouvertures tardives ou le dimanche »<sup>3</sup>. Il notait que « la bibliothèque de

---

<sup>1</sup> Evans, Christophe. *La BPI à l'usage*, BPI - Centre Georges Pompidou, 1998, p. 96. La BPI, provisoirement sise 11 rue Brantôme, est ouverte de 12h à 22h le lundi, mercredi, jeudi et vendredi ; de 10h à 22h le samedi, dimanche et jours fériés. Elle est fermée le mardi et le 1er mai.

<sup>2</sup> Garcia, Daniel. "Les beaux dimanches d'Issy-les-Moulineaux", *Livres-Hebdo*, n° 293, 15 mai 98, pp. 79-81

<sup>3</sup> Melot, Michel. "Qu'est-ce que la lecture publique ?". In *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, 1996, p. 39

Nantes ne nécessite que 14 personnes au minimum pour ouvrir ses portes sur 9600 m<sup>2</sup>, tandis qu'il en faut 30 à Aix-en-Provence sur 7605 m<sup>2</sup>. »

Sur le rôle de l'architecture, Jacques-Vidal Naquet évoquait « la possibilité ou non de centraliser l'accueil et le prêt, (...) de procéder à des ouvertures différenciées, (...) l'existence ou non d'une entrée unique »<sup>1</sup>. Les horaires différenciés par secteur (discothèque, jeunesse, périodique...) sont possibles dans la mesure où les espaces peuvent être cloisonnés.

On ne peut pas imaginer ouvrir plus avec la même qualité d'accueil sans augmenter le personnel qualifié. Limitée par ses finances, la bibliothèque qui veut étendre ses plages d'ouverture doit repenser les services qu'elle offre.

Et si la bibliothèque assurait un service restreint d'information et de retour de documents ? Pour le retour des documents en dehors des heures d'ouverture, il existe la solution de la boîte aux lettres destinée à recevoir les documents que glissent les emprunteurs.

Et pourquoi ne pas ouvrir uniquement un espace de lecture sur place - l'espace dédié à cela étant séparé des autres et accessible directement ? Pour un projet de ce type, il est nécessaire de bien connaître les cycles de fréquentation.

### ***Les cycles de fréquentation***

Toutes les heures de la journée ne sont pas égales en fréquentation. C'est souvent entre midi et deux que s'observe une moindre fréquentation. Et chaque jour a son heure de pointe.

La fréquence des pointes d'activité selon le jour de la semaine est aussi un élément à prendre en compte. Le mercredi et le samedi sont souvent des jours chargés. Mais cela dépend beaucoup du contexte.

« Par exemple une ville de 20 000 habitants qui construit une nouvelle bibliothèque peut espérer toucher 20 à 40% de sa population, soit 4 000 à 8 000 lecteurs. Mais cette donnée n'apporte rien sur les usages du public, les cycles de fréquentation et, surtout la fréquentation du public non-inscrit qui peut être nombreux chez les étudiants et les scolaires. En outre, la fréquentation réelle de la bibliothèque par les inscrits peut être très variable »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Vidal-Naquet, Jacques; « Les horaires d'ouverture des bibliothèques municipales ». *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 38, n° 6, 1993, p. 13.

<sup>2</sup> *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, 1996, p. 109

En prenant deux exemples de fréquences hebdomadaires, Philippe Charrier a tiré des conclusions différentes en terme de dimensionnement des espaces<sup>1</sup>.

La fréquentation de la bibliothèque n'est pas non plus la même selon les mois de l'année. Dans les bibliothèques universitaires, à la BPI, à la BnF mais aussi dans les bibliothèques municipales des "villes étudiantes", les variations du nombre d'entrées sont souvent liées aux rythmes universitaires. Beaucoup d'étudiants viennent régulièrement dans ces bibliothèques lorsque leurs examens approchent et non pas tout au long de l'année.

---

<sup>1</sup> Ibid. p.110

## 2<sup>ème</sup> partie

# S'installer dans la bibliothèque

---

La relation privilégiée à la bibliothèque dans laquelle on se trouve, même provisoirement, tient à quelques éléments. Le confort de circulation en est un. Il participe à satisfaire l'usager, ou plutôt à ne pas lui créer de problèmes.

Les coins et les recoins où s'isoler avec un livre alternent avec les espaces plus ouverts pour faire de la bibliothèque « un lieu ouvert et tout à la fois qui abrite »<sup>1</sup>. Ces espaces invitent à rester pour consulter les collections.

Davantage à l'écart des circulations, des espaces dédiés à la lecture sur place permettent de s'installer dans une lecture plus longue.

## 1 - Circuler sans problème

### a) Circuler dans la bibliothèque

En bibliothèque on emprunte des documents mais aussi des espaces. On peut constater beaucoup de motifs de circulations. Accéder à sa place (arrivée, départ) ; changer de place ; tourner autour des rayonnages et des bacs ; accéder aux photocopieuses ; aller aux toilettes ; flâner ; chercher un conseil vers un professionnel ; faire un aller-retour entre sa place et celle d'une personne connue, etc.

Lors de l'élaboration d'un programme architectural, on établit un organigramme fonctionnel qui prévoit quelles doivent être les liaisons entre les différentes zones de la bibliothèque. Par exemple une liaison prioritaire ou non entre le hall et le secteur jeunesse.

---

<sup>1</sup> Gaudin, Henri. "L'hospitalité a une forme". In *Habiter, habité : l'alchimie de nos maisons*, *Revue Autrement* n° 116, septembre 1990, p. 97. Pour Henri Gaudin, son travail d'architecte consiste précisément à « imaginer des creux et des pliures et donner forme à l'hospitalité ».

« Les activités les plus attractives, accessibles au grand flux de public, seront de préférence localisées au niveau du rez-de-chaussée autour de l'accueil, suivant les surfaces disponibles du terrain d'emprise ; elles se développeront en étages dans un ordre décroissant d'attractivité de façon à perturber le moins possible le lecteur du fait du bruit et du mouvement des personnes »<sup>1</sup>.

Cependant, il faut donner à l'utilisateur la possibilité d'appréhender tous les services de la bibliothèque. L'idéal est que le bâtiment offre une vision d'ensemble dès l'entrée. Mais certains espaces sont souvent discrets, cachés, à l'étage, etc. Pour que l'utilisateur ait une connaissance la plus complète possible de la bibliothèque, il y a des solutions. Certaines relèvent de l'animation, d'autres de l'aménagement des espaces.

La bibliothèque peut offrir un plan de ses espaces, un guide du lecteur, lui proposer des visites guidées ou "animées", et aussi une signalétique adéquate.

### ***L'évidence de l'architecture***

Il ne s'agit jamais de chercher à retenir l'utilisateur en complexifiant les parcours. Au contraire on veillera à ce que la signalétique remédie aux défauts de structure du bâtiment et permette une appropriation rapide. Mieux s'orienter, c'est mieux circuler

L'évidence des itinéraires vient en grande partie de l'architecture. La forme architecturale procure une carte mentale plus ou moins complète de l'ensemble du bâtiment (voir dans la 1<sup>ère</sup> partie, les travaux de Kevin Lynch à l'échelle urbaine).

La forme symétrique du bâtiment de Tolbiac est facile à retenir mais pose un problème d'orientation. Les halls Est et Ouest se ressemblent parfaitement, de même que les déambulateurs Est et Ouest de chaque niveau. Pour se repérer, il faut consulter un plan et chercher la signalétique.

### ***La signalétique***

« Lorsque le lecteur quitte une salle de lecture, aucun élément ne le renseigne pour savoir de quel côté il doit aller pour sortir de la bibliothèque côté Est ou sortir de la bibliothèque côté Ouest »<sup>2</sup>. Or cette information est bien utile. Par exemple pour

---

<sup>1</sup> *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, 1996, p. 68

<sup>2</sup> "La signalétique dans l'enquête SCP : point de vue des lecteurs du rez-de-jardin", p. 11. Ce document est un extrait de la synthèse sur les entretiens et observations ethnographiques réalisés par SCP auprès des usagers du rez-de-jardin, entre le 8 et le 16 décembre 1998.

recupérer ses affaires au vestiaire (les lecteurs rez-de-jardin y échangent leurs sacs personnels contre une mallette en plastique transparent). S'il se trompe de côté, le marcheur devra repartir dans l'autre sens (en traversant le Haut-de-jardin par exemple)<sup>1</sup>. L'épaisse moquette qui étouffe ses pas et la présence du jardin atténuant son impatience à parvenir...

« Une signalétique doit être vue sans être lue »<sup>2</sup>. En particulier pour indiquer les toilettes, voire le vestiaire ou les téléphones. On ne doit pas la chercher. En 1998, celle du site de Tolbiac était trop discrète et insuffisante.

« L'ensemble de la signalétique concernant la Bibliothèque nationale de France mérite examen. Minimaliste, discrète, coûteuse, longue à actualiser, elle favorise les affichages sauvages peu compatibles avec la nature et l'esthétique du bâtiment »<sup>3</sup>.

La plupart des lecteurs du rez-de-jardin considèrent que la signalétique ne permet pas de se repérer facilement<sup>4</sup>. Leurs propos sont confirmés par les observations de terrain.

Il faut admettre que pour sa première immersion, le lecteur ne sera jamais autonome. La BnF est grande, son fonctionnement n'est pas compréhensible en une seule fois. Néanmoins, il y a un « manque de signes ou de repères explicites, pour guider le lecteur, et notamment celui qui vient pour la première fois »<sup>5</sup>.

Je remarque qu'il est possible, à partir de certains postes informatiques de la BnF, d'imprimer un "Itinéraire d'accès" vers la salle de son choix.

---

<sup>1</sup> "La distance entre deux tours est de 275 mètres sur le plus long côté. Un temps considérable est perdu en déplacement, (...) les relations de travail s'en trouvent compliquées" remarquait Albert Poirot dans son *Rapport de synthèse sur la Bibliothèque nationale de France*, Inspection générale des bibliothèques, mars 1999, p. 10

<sup>2</sup> Miribel, Marielle De. "La signalétique en bibliothèque". *Bulletin des Bibliothèques de France*, t 43, n° 4, 1998, p. 91

<sup>3</sup> Poirot, Albert. *Rapport de synthèse sur la Bibliothèque nationale de France*, Inspection générale des bibliothèques, mars 1999, p. 33

<sup>4</sup> Il n'est pas question ici de la signalétique des rayonnages.

<sup>5</sup> "La signalétique dans l'enquête SCP : point de vue des lecteurs du rez-de-jardin", p. 10

## **b) Circuler entre les rayonnages**

Le libre-accès, c'est la possibilité de circuler physiquement entre les livres. « Il n'y a rien de plus passionnant que d'explorer des rayons où se trouvent par exemple rassemblés tous les livres sur un sujet donné »<sup>1</sup>.

Les parcours sont individuels et largement imprévisibles : mon parcours dans la bibliothèque n'est pas directement contraint. C'est bien moi qui décide à chaque instant de ma trajectoire et de mes gestes. La marge de manoeuvre est grande.

Mais si en théorie je peux accéder à tous les rayons, en réalité j'ai le confort de mes habitudes spatiales. Mes pratiques se limitent à quelques rayonnages. Par exemple, si je suis amateur de bandes dessinées et lecteur de magazines. C'est le confort de l'habitude. Je ne pratique pas beaucoup le catalogue et ne scrute pas la signalétique. Bien sûr, avec le temps cela va plus ou moins changer. D'autant plus facilement que la mise en espace des fonds sera claire et évidente.

### ***Maîtriser le classement des documents***

Le cadre de classement en bibliothèque municipale est généralement celui inventé par Melvil Dewey. Mais on trouve parfois un classement par centre d'intérêt - comme en librairie. En bibliothèque universitaire, on trouve plus souvent le classement CDU - Classement Décimal Universel. Le cadre de classement peut être un outil ou un obstacle à l'appropriation d'une collection. De sa maîtrise par le lecteur dépend son aisance à s'orienter dans la masse des documents.

Quand les usagers n'ignorent pas le classement, il leur apparaît en général comme difficile à maîtriser. Par exemple, pour le classement Dewey, « Tous les lecteurs ne voient pas le lien entre l'indice chiffré et le thème du rayon écrit en clair »<sup>2</sup>. Pour cela, il faudrait que la bibliothèque soit plus explicite.

---

<sup>1</sup> Eco, Umberto. *De Bibliotheca*. L'Echoppe, 1986, p. 22.

<sup>2</sup> Robine, Nicole. "Relais et barrières : la perception de l'aménagement de l'espace et des classifications par les usagers dans les lieux de prêt et de vente du livre ". In Privat, Jean-Marie, Reuter, Yves, *Lectures et médiations culturelles : actes du colloque de Villeurbanne, mars 1990*. Maison du Livre de l'image et du son - Presses universitaires de Lyon (diff.), 1991, p. 123.

Elle cherchera à rendre compréhensible au maximum les outils de navigation que sont le cadre de classement, la signalétique des rayonnages et le fonctionnement du catalogue.

### ***La disposition des rayonnages***

Les livres de certaines bibliothèques du Moyen-Âge étaient enchaînés à des pupitres. La consultation et le rangement se faisaient à la même place, ce qui est apparu compliqué par la suite, avec l'augmentation du nombre de livres et de lecteurs. Les rangements en rayonnages muraux sont apparus avec la croissance du nombre de livres et du nombre de lecteurs. Le rayonnage est un économiseur d'espace : il permet de stocker des documents en grande quantité.

En 1827, l'italien Della Santa propose de séparer radicalement l'espace de lecture au centre et le stockage sur les côtés<sup>1</sup>. En 1854, la British Library adopte ce principe : les magasins sont répartis sur le pourtour de la salle de lecture circulaire.

Nous distinguerons les espaces de *circulation* des espaces d'*appropriation*. Les premiers permettent de progresser rapidement ; dans les seconds, les usagers sont plus libres qu'ailleurs de circuler ou de s'arrêter.

Éliséo Véron<sup>2</sup> faisait cette distinction dans des termes proches : dans les "contextes immédiats d'appropriation" ont lieu la préhension du livre, son feuilletage, le parcours visuel du rayon pour lire le dos des livres. Les "espaces progressifs" sont ceux qui connectent les contextes immédiats entre eux, et qui sont parcourus par l'utilisateur pour aller d'un contexte à l'autre.

Certains espaces sont exclusivement de circulation (allée centrale par exemple), d'autres sont déterminés par le comportement de l'utilisateur (espaces d'appropriation). L'espace entre deux rayons peut devenir un lieu où l'utilisateur s'attarde, mais il peut aussi être parcouru comme un couloir.

Une exigence du libre-accès est donc la circulation aisée entre les rayonnages. *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* propose<sup>3</sup> :

---

<sup>1</sup> Della Santa. *Della Construzione et del Rigolamento di una publica universale Biblioteca con la planta dimostrativa*, 1827.

<sup>2</sup> Véron, Éliséo. *Espaces du livre*, BPI, (Etudes et recherche), 1989

<sup>3</sup> *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, 1996, p.122-127

- pour les "salles de consultation", des allées primaires de 1,80 m de large et des allées secondaires de 1,60 m de large (une allée primaire dessert plusieurs allées secondaires).
- pour les "salles de prêt", des allées primaires et secondaires de 2 m de large chacune.

*Le Moniteur* fait remarquer que le choix de la profondeur des tablettes a une incidence sur l'aire de circulation : une variation de 5 à 10 cm de la largeur des tablettes sur des épis en face à face se traduit par 10 à 20 cm pris sur le passage du public.

### **c) Attendre son tour**

Ce qui intéresse le visiteur-emprunteur, c'est la qualité-temps<sup>1</sup>. C'est-à-dire le rapport entre la qualité du service et les délais qui lui sont associés. Il souhaite des temps d'attente minimum. En particulier aux banques d'accueil, de prêt, de retour.

#### ***L'implantation des banques***

L'implantation des banques pour les opérations de retour et de prêt de documents a une grande influence sur les flux des personnes. Il existe quatre possibilités :

- Tout centraliser : le prêt et le retour se font dans le hall central. L'emprunteur est vite débarrassé de ses documents mais les files d'attente aux banques peuvent être plus longues.
- Tout décentraliser : l'utilisateur ramène les documents empruntés dans chaque secteur. Les attentes s'additionnent.
- Prêt centralisé, retour décentralisé : le public va dans chaque secteur pour ramener ses documents.
- Prêt décentralisé, retour centralisé : les lecteurs sont débarrassés de leurs documents dès l'entrée ; ils empruntent dans chaque secteur.

---

<sup>1</sup> Cf. *Le Rapport qualité/temps*. Chronopost, Issy-Les-Moulineaux :1995

La BMVR de Limoges a adopté ce dernier système. Selon Madame Élisabeth Meller-Liron, conseiller pour le Livre et la lecture à la DRAC d'Aquitaine, « C'est le plus simple du point de vue de l'utilisateur. »

« L'attente peut être un élément important du rapport entre le personnel et le public. Les attentes occasionnelles sont bien tolérées ; ce n'est plus le cas dès qu'elles deviennent chroniques. Autant le public comprend facilement que le phénomène est occasionnellement inévitable, autant il admet mal d'être placé dans de mauvaises conditions (...)

« L'effet des files d'attente sur la satisfaction du public varie selon la durée d'attente par opération. Par exemple, une file d'attente de cinq personnes à une banque de prêt (temps d'opération estimé à une minute) ne constitue pas un gros inconvénient, la durée d'attente étant de l'ordre de 5 minutes. Le cas sera très différent pour l'attente d'une place de lecture ou de laboratoire de langues »<sup>1</sup>.

On tolère mieux une attente dont on peut anticiper la durée. On trouve normal d'être informé de la date de retour d'un document emprunté par un autre usager. On apprécie d'être prévenu lorsque le document est disponible.

### ***Bornes d'informations***

Dans les grandes bibliothèques, des bornes interactives d'informations (écrans tactiles et clavier en option) peuvent être disposées dans les espaces de circulation. Les usagers les consultent debout pour trouver des réponses à leurs questions d'ordre pratique : horaires d'ouverture, règlement, modalités de prêt, animations programmées.

Les informations délivrées par ces bornes se trouvent également sur le guide imprimé du lecteur et pourquoi pas sur les postes de consultation du catalogue comme sur le site web de la bibliothèque.

Ces bornes peuvent minimiser les files d'attente lors des heures de pointe. On peut envisager d'en mettre une à l'extérieur de la bibliothèque pour laisser accessibles ces informations en dehors des heures d'ouverture (c'est le cas à la Médiathèque de Loudun, dans la Vienne).

Dans l'optique d'une "politique des horaires urbains" (voir 1<sup>ère</sup> partie), on peut imaginer que d'autres bornes d'informations soient dispersées dans d'autres équipements publics. Ces bornes délivreraient des informations actualisées en permanence sur les horaires des services publics et les affluences. Cela permet à

---

<sup>1</sup> *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, 1996, p. 110

l'utilisateur de savoir si là où il veut aller, c'est ouvert ou non et si le service est saturé. L'objectif est d'harmoniser (en temps réel cette fois-ci) les offres et les demandes de temps entre les usagers et les services publics.

D'autre part, il existe des automates de prêt et de retour. L'objectif est d'accélérer les transactions et de soulager le personnel pour une plus grande disponibilité à l'accueil du public. Selon *Le Moniteur*, ces bornes sont opérationnelles aux États-Unis, en Australie, au Canada et dans quelques autres pays<sup>1</sup>.

## 2 - Et si on restait ?

### a) De plus en plus de lecture sur place

Selon l'enquête *Expérience et image des bibliothèques municipales*, on comptait en 1995, 58% de "fidèles", c'est-à-dire d'individus qui déclaraient se rendre à la bibliothèque municipale une fois ou plus par semaine - contre 20% en 1979<sup>2</sup>.

Or, cette fidélisation s'accompagne souvent d'un allongement des durées de visite. En effet, l'Observatoire Permanent de la Lecture Publique à Paris (OPLPP) constate une corrélation entre le rythme de fréquentation et le temps passé en bibliothèque lors de chaque visite : « Plus on vient à la bibliothèque, plus on y reste »<sup>3</sup>.

Ainsi la lecture sur place se développe dans les bibliothèques municipales. D'après l'enquête 97 sur les pratiques culturelles des français, 17% sont inscrits en bibliothèque municipale<sup>4</sup>. Mais ce sont 25,7% des français qui les fréquentent<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> J'ai vu fonctionner un appareil de ce type dans une bibliothèque universitaire de Lettres. L'appareil n'est pas resté longtemps, peut-être en raison de la fragilité de son fonctionnement (il fallait s'y reprendre à plusieurs fois avant que la machine reconnaisse le code-barre de la carte d'emprunteur) ou bien au refus du personnel de continuer l'expérience.

<sup>2</sup> Cité par : Observatoire Permanent de la Lecture Publique à Paris (OPLPP) *Publics et usages des bibliothèques : un défi pour la coopération*, BPI - Centre Georges Pompidou, 1998, Ibid. p. 61

<sup>3</sup> Ibid. p. 51

<sup>4</sup> Selon la DLL - Direction du Livre et de la Lecture, 18,1% de la population desservie est inscrite. C'est-à-dire 6,5 millions d'inscrits sur 35,8 millions d'habitants desservis par 2486 bibliothèques municipales, en 1996.

Les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées à des établissements de recherche ou d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur), ainsi que les bibliothèques sans emprunt (BPI, BnF, Médiathèque de La Villette) sont des bibliothèques où la lecture sur place fait partie du "contrat d'usage".

Mais les bibliothèques universitaires ne sont pas très attirantes. Elles étaient en 1996 dans une situation plus grave que celle décrite par le rapport Miquel en 1989. Les superficies par étudiant ont baissé de la manière suivante<sup>2</sup> : 1970 : 0,73 m<sup>2</sup> ; 1989 : 0,65 m<sup>2</sup> ; 1996 : 0,48 m<sup>2</sup>.

La mauvaise image de marque et le manque de place sont telles dans les BU parisiennes que les étudiants se retrouvent en masse à la BPI et sur le site Tolbiac de la BnF. En 1995, huit usagers de la BPI sur dix sont étudiants (scolaires compris). La directrice, Martine Blanc-Montmayeur, souhaite que les étudiants disposent "d'autres lieux d'accueil"<sup>3</sup>. A la mi-janvier 1999, le haut-de-jardin était fréquenté par 63% d'étudiants (80% en salles de lecture). Le public du rez-de-jardin était composé de 58% d'étudiants<sup>4</sup>. Ils trouvent là un cadre qui leur convient. Ce phénomène semble se produire dans les bibliothèques municipales des villes universitaires.

### ***Pour lire ses documents et ceux de la bibliothèque***

En 1995, 31% des usagers de la BPI avaient le projet de venir travailler à la bibliothèque sur leurs propres documents ; 11% étaient "autosuffisants", c'est-à-dire n'ayant eu recours à aucun support ou service de la bibliothèque<sup>5</sup>. A la BnF, les lecteurs déclarant venir simplement pour travailler avec leurs propres documents sont parfois plus nombreux que ceux qui déclarent utiliser seulement les collections<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> "Identification du public des bibliothèques municipales et de ses attitudes". *Le Monde*, Supplément Salon du livre, Mars 1998, p.VI.

<sup>2</sup> Bisbrouck, Marie-France. "L'évolution des bâtiments des bibliothèques universitaires françaises depuis le rapport Miquel". *Bulletin des Bibliothèques de France*, t 41, n° 5, 1996, p. 64

<sup>3</sup> Santantonios, Laurence. "Les étudiants aiment la BPI, surtout les filles". *Livres-Hebdo*, n° 320, vendredi 15 janvier 1999, pp. 42-43

<sup>4</sup> Enquête SCP Communication commandée par la BnF.

<sup>5</sup> Evans, Christophe. *La BPI à l'usage*, BPI - Centre Georges Pompidou, 1998, p. 103

<sup>6</sup> Ce fut le cas en juin 97 et en janvier 99 (enquêtes SCP Communication, commandées par la BnF)

Cela ne s'observe pas uniquement dans les grandes bibliothèques parisiennes que cela s'observe. D'après l'enquête SOFRES/BPI/DLL de 1997<sup>1</sup>, le projet de venir travailler à la bibliothèque municipale sur ses propres documents concerne 11% de l'ensemble des usagers de BM - et 14% des usagers non-inscrits.

Il s'agit souvent des étudiants. C'est compréhensible dans la mesure où ils sont dans une période de leur vie où la lecture est plus présente que pour la moyenne de la population. Mais il existe de grandes différences entre étudiants. En particulier parce que toutes les filières d'enseignement n'exigent pas les mêmes pratiques documentaires<sup>2</sup>.

« Séjournant longuement dans les locaux, ils peuvent donner l'impression d'en constituer le public dominant, alors même qu'ils sont moins nombreux, dans la mesure où les femmes au foyer ne consacrent en moyenne que dix minutes à leur venue en bibliothèque pour choisir et emprunter des documents »<sup>3</sup>.

### ***La visite et le séjour***

L'utilisateur qui ne fait que passer ; par exemple pour choisir un document à emprunter - je l'appelle "visiteur". L'utilisateur qui s'installe plus longtemps ; par exemple pour lire - je l'appelle "séjournant".

Que ce soit en bibliothèque universitaire ou en bibliothèque municipale, nous pouvons distinguer le *séjour* - durée longue consacrée principalement à la lecture - de la *visite* - durée courte ou moyenne consacrée à choisir et à emprunter des documents.

Pour les BM, je dirais qu'une visite courte dure moins de 15 minutes ; une visite moyenne dure entre 15 minutes et 1 heure ; un séjour dure plus de 1 heure.

En 1997, 6% d'utilisateurs des bibliothèques municipales déclaraient rester en moyenne moins de 15 minutes ; 41% entre 15 minutes et 30 minutes ; 35% entre 30 minutes et 1 heure ; 12% entre 1 heure et 2 heures ; 4% plus de 2 heures<sup>1</sup>.

Si nous adoptons les durées que j'ai proposées, nous avons 6% de visites courtes en bibliothèque municipale, 76% de visites moyennes et 16% de séjour.

---

<sup>1</sup> Cité par Evans, Christophe. *La BPI à l'usage*, BPI - Centre Georges Pompidou, 1998, p. 103

<sup>2</sup> Voir à ce propos, Lahire, Bernard. *Les Manières d'étudier : enquête 1994*. Observatoire de la vie étudiante. Paris : Documentation française, 1997.

<sup>3</sup> Seibel, Bernadette. "Publics des bibliothèques". In *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, 1996, p.49

En 1995, un usager de la BPI séjournait en moyenne 2 heures et 45 minutes<sup>2</sup>. En janvier 1999, le lecteur du Haut-de-jardin restait en moyenne 4 heures et 8 minutes à la BnF.

Combien de temps êtes-vous resté aujourd'hui à la BnF ? <sup>3</sup>										
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
Lecteurs Hdj	2%	9%	20%	17%	15%	14%	7%	7%	6%	3%
Lecteurs Rdj	3%	5%	13%	18%	17%	15%	11%	8%	7%	3%

**1** : moins de 1 heure ; **2** : moins de 2 heures ; etc. **10** : 9 heures et plus.

Ces durées de séjour - pas de lecture - sont évaluées par les usagers eux-mêmes.

Pour simplifier, nous confondrons le terme de visiteur avec celui d'emprunteur et le terme de séjourneur avec celui de lecteur sur place. Tout en sachant qu'un séjourneur n'est pas assis en permanence : il circule lui aussi dans les espaces de la bibliothèque. Par ailleurs, un visiteur peut très bien avoir un comportement de lecteur sur place sans rester très longtemps.

## b) Des bibliothèques attirantes

Selon l'architecte Norman Foster, une fonction primordiale de toute bibliothèque est « sa propension à créer un endroit où l'on se sent bien, à exercer une attraction au sens presque religieux »<sup>4</sup>.

Pour qui la fréquente, l'attrait d'une bibliothèque ne tient pas seulement à la présence des livres, à la qualité des collections, à la gratuité ou à la modicité du service offert. Il y a aussi la qualité de l'accueil, l'ambiance des lieux et le confort<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> "Identification du public des bibliothèques municipales et de ses attitudes". *Le Monde*, Supplément Salon du livre, Mars 1998, p.VI

<sup>2</sup> Evans, Christophe. *La BPI à l'usage*, BPI - Centre Georges Pompidou, 1998, p. 88

<sup>3</sup> Enquête SCP Communication de janvier 99, commandée par la BnF.

<sup>4</sup> *Les Grandes bibliothèques de l'avenir*. La Documentation Française, 1992, page 219

<sup>5</sup> Pour une discussion sur le concept de confort, Cf. Le Goff, Olivier. *L'Invention du confort : naissance d'une forme sociale*. Presses universitaires de Lyon, 1994.

L'attrait d'une bibliothèque se joue en partie dans la qualité de l'accueil. L'utilisateur a *droit à la considération* du personnel de la bibliothèque : il se voit répondre à ses questions. Il dispose aussi d'un *droit à l'indifférence* : personne n'est censé surveiller ce qu'il choisit de lire, ni ses allées et venues dans le bâtiment.

« Le paradoxe - un paradoxe auquel nous sommes habitués - est que la bibliothèque publique a pour fonction d'organiser l'accueil, et donc le rassemblement, d'individus qui viennent pour se tourner le dos, pour cesser de se parler, pour se concentrer sur le désordre inconnaissable de leurs propres pensées »<sup>1</sup>.

Ce droit à l'indifférence - ou à la tranquillité - est sans doute plus difficile à respecter quand les locaux sont exigus.

### ***L'ambiance des lieux***

L'ambiance des lieux est une alchimie qui rassemble plusieurs ingrédients. Cela peut tenir au caractère du bâtiment (histoire, dimensions, façade, structure, matériaux, etc.). Ce qui est monumental et majestueux peut intimider. Mais, vu de l'intérieur, des volumes généreux peuvent donner une sensation de calme et de disponibilité des lieux.

L'ambiance des lieux tient également à la présence visible des livres. Les documents en libre-accès sont à la fois rangés et exposés. L'atmosphère est différente si la plupart des livres sont en magasin : on voit peu de livres ; il y a moins d'allées et venues.

Le va-et-vient des usagers contribue à créer une atmosphère. En cas d'affluence, cela peut devenir une gêne.

D'autre part, l'architecture met plus ou moins en scène la lecture. Voir les autres lire participe au plaisir de la lecture.

---

<sup>1</sup> Pachet, Pierre. "Bibliothèque et solitude". In *La Bibliothèque dans la cité : actes du colloque de Poitiers 4-7 décembre 1992*, BPI-Centre Georges Pompidou, APPEL, 1993, p. 18

« A la Nationale

Je suis assis et je lis un poète.

Il y a beaucoup de lecteurs dans la salle, mais on ne les sent pas. Ils sont dans les livres. Quelquefois, ils bougent entre les feuillets. Ah ! qu'il fait bon d'être parmi les hommes qui lisent ! Pourquoi ne sont-ils pas toujours ainsi ?

Vous pouvez aller à l'un et le frôler : il ne sentira rien. Vous pouvez heurter votre voisin en vous levant et si vous vous excusez, il fait un signe de tête du côté d'où vient votre voix, son visage se tourne vers vous et ne vous voit pas et ses cheveux sont pareils aux cheveux d'un homme endormi.

Que c'est bon !

Et je suis assis et j'ai un poète.

Quel destin !»

• Rilke, Rainer-Maria. *Les Cahiers de Malte Laurids Brigge*, 1910

Plus prosaïquement, l'ambiance studieuse peut être recherchée en bibliothèque comme une motivation pour se mettre à son étude. « On a dit avec raison que la bibliothèque était un endroit où les gens venaient ensemble pour s'y tourner le dos. Comme dans un café ou un jardin public, le plaisir de l'usager est souvent de s'y trouver entouré et solitaire »<sup>1</sup>.

### ***Le confort en bibliothèque***

Le confort du point de vue de l'emprunteur n'est pas celui du lecteur sur place. La perception de la bibliothèque que peut avoir un emprunteur dépend beaucoup des facilités à circuler, à trouver des documents et dans les opérations d'emprunt et de retour (voir plus haut "Circuler sans problème").

Les modalités de prêt sont elles-mêmes plus ou moins "confortables", selon le nombre de documents qu'il est possible d'emprunter, la durée maximale avant leur retour, les amendes en cas de dépassement du délai, la rigidité de la bibliothèque sur le règlement, etc.

Pour le lecteur-séjourneur sa perception de la bibliothèque tient davantage au confort de la lecture.

« Une fois qu'il est accueilli, le lecteur doit avoir l'impression d'être à l'abri. Quand on lit un livre, on est à l'abri du livre, tout au moins pendant le temps de la lecture, on n'a pas à être agressé par ce monde dans lequel on se débat toute la journée.

---

<sup>1</sup> Melot, Michel. "Qu'est-ce que la lecture publique ?". In *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, 1996, p. 38

La bibliothèque doit, me semble-t-il, renforcer cette protection que donne le livre au lecteur, et qui est une façon de retrouver son chemin dans le monde »<sup>1</sup>.

Je n'oublie pas qu'un usager peut être séjourné un jour et visiteur le lendemain. La perception du confort de la bibliothèque est souvent un mélange de ces deux pratiques.

### **c) Espaces de circulation, espaces d'ancrage**

Le dispositif architectural structure les parcours : l'espace construit autorise un ensemble de mouvement et d'arrêts. Il a une puissance de suggestion : il nous fait filer à vive allure, concourt à la déambulation ou incite à la pose.

En bibliothèque, le confort du visiteur comme du séjourné est lié en partie à la bonne articulation entre les espaces de circulation et les espaces d'ancrage. Les *espaces de circulation* sont ceux que fréquentent en priorité les visiteurs-emprunteurs. Les séjournés-lecteurs privilégient les *espaces d'ancrage*.

Il y a ancrage lorsque l'usager choisit une prise pour s'installer et lire. Le cas le plus simple est lorsque le lecteur prend place à une table. Les espaces d'ancrages encouragent la lecture approfondie. Ils sont suffisamment confortables pour y rester longtemps. Le stationnement fait partie de l'usage moyen que suggèrent les salles de lecture.

Si les espaces de séjour et de visite ne sont pas bien séparés, l'un des aspects se développe au détriment de l'autre. Le séjour est dissuadé par une bibliothèque ou tout semble en mouvement incessant. La visite est dissuadée par une bibliothèque où tout le monde semble devoir être assis.

#### ***Circulation - appropriation - ancrage***

Il faut rajouter aux espaces de circulation et aux espaces d'ancrage, les *espaces d'appropriation* dans lesquels le mouvement et l'arrêt sont tous les deux possibles.

Tous les espaces de circulation ne sont pas identiques. Les escaliers mécaniques et les ascenseurs sont sans ambiguïté des espaces de circulations. On

---

<sup>1</sup> Riboulet, Pierre. "Le caractère du bâtiment". *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 4, n° 5, 1996.

voit rarement des lecteurs s'y installer, alors que c'est souvent le cas entre les rayonnages et dans les allées.

D'avantage que si les livres sont en magasin, le libre-accès autorise les découvertes. On cherche un livre et on en découvre un autre par hasard. Cela veut dire qu'on doit pouvoir bouquiner à proximité des rayons et des bacs. Un visiteur-emprunteur doit pouvoir trouver une chaise le temps de mieux consulter le livre qu'il va peut être emprunter.

Pour aménager un espace d'appropriation, il faut des allées élargies pour une circulation aisée mais aussi quelques fauteuils, chauffeuses et tables basses à proximité pour prendre son temps. A l'inverse, des rayonnages denses et l'absence de prises (fauteuil, tables) favorisent la consultation rapide des collections ; ce type de configuration convient pour les collections en salle de lecture.

Le besoin de consultation vaut pour tous les services : il est donc utile de réserver quelques tables de travail et quelques fauteuils un peu partout. Il n'y a jamais assez de places assises !

En distinguant appropriation et ancrage, je distingue consultation (lecture courte) et lecture sur place (plus longue).

	Visite		Séjour
Durée	Courte	Moyenne	Longue
Activité principale	Emprunt	Consultation	Lecture sur place
Espaces privilégiés	De circulation	D'appropriation	D'ancrage

### ***Ce que le seuil permet***

L'architecture crée des rythmes. Par exemple en aménageant des seuils. L'espace qui constitue un seuil correspond à un temps nécessaire à sa traversée ou à l'arrêt qu'il permet. Un seuil est un espace de temps. Il donne le temps de se décider, de se faire à l'idée d'arriver. Ce sas temporel peut être appréciable pour passer d'une chose à une autre.

Bernard Salignon a remarqué que l'absence de seuil est particulièrement criante dans beaucoup de "barres de logements" type HLM.

« Ce qui est le plus confisquant pour les gens, c'est l'absence de seuil, l'absence de rapport entre le dedans et le dehors, absence de moment où un espace se

donne comme lieu de convivialité, comme lieu d'échange et en même temps comme lieu possible du retrait à l'échange »<sup>1</sup>.

Dans l'enceinte même de la bibliothèque, un seuil marquera une transition entre les espaces les plus animés et ceux les plus calmes. Les seuils sont surtout des espaces de passage. Ils sont souvent inoccupés, vides. Espaces "morts" de nos temps "morts", ils n'attirent pas l'attention. Ce qu'ils autorisent n'est pas programmé.

Mais je pense aussi aux espaces d'appropriation : ils sont à leur manière des seuils. Ils nous laissent libres d'en faire des lieux pour se poser ou pour circuler. Ils laissent le temps à l'usager de se décider, pour s'installer davantage ou pour quitter. Ils nous mettent au seuil de la lecture.

## 3 - Séjourner

### a) Un lieu confortable pour lire

Le temps dont on dispose va autoriser ou non à faire durer la visite à la bibliothèque, à en faire un séjour. C'est souvent le manque de temps qu'on invoque pour une lecture qui n'a pas eu lieu.

Avoir "lieu", tel est l'enjeu. Un lieu qui suggère de prendre le temps de lire. L'espace dont on dispose va dire le temps qu'on y passera.

« Le rôle principal de l'architecture n'est pas d'abord d'être fonctionnelle. Je heurterai beaucoup de personnes, je le crains, avec une telle affirmation. Il faut avoir le désir d'entrer dans une bibliothèque, puis d'y rester »<sup>2</sup>.

### ***Les espaces du séjour***

Imaginons que l'usager soit passé par le hall (espace-temps pour l'arrivée et l'accueil), puis par une autre forme de seuil : un espace d'appropriation. Le voilà installé dans un espace dédié à la lecture. S'il s'y trouve bien, il va séjourner.

---

<sup>1</sup> Cf. Salignon, Bernard. *La Cité n'appartient à personne*, Théétète, 1997.

<sup>2</sup> Jean Gattegno cité par : Givry, Marc. "J'y voudrais plus d'enfance". In *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n° 165, 4e trimestre 1994, p. 6

Cet espace, ce peut être une salle de lecture, une salle de travail en groupe, un carrel (box individuel). S'il y a des rayonnages dans la salle de lecture, ils seront en "magasin ouvert" ou par niches<sup>1</sup>. Pourvu que les personnes qui circulent et les personnes qui sont installées dans leur lecture ne se gênent pas.

On peut chercher à aménager ces espaces dédiés à la lecture en fonction des durées de séjour. C'est semble-t-il un choix pris pour réaménager la Bibliothèque Publique d'Information. C'est ce qu'indiquait en 1996, la directrice de la BPI, Martine Blanc-Montmayeur :

« L'idée est de dissocier les flux à rotation rapide des flux à rotation lente et de proposer à chacun des collections et des services en fonction du temps dont il dispose. Cette idée repose sur un postulat : la consultation des collections encyclopédiques larges accompagne prioritairement un travail d'étude et de recherche. La consultation de services documentaires, dans lesquels l'information est pour une grande part retraitée (au moins dans sa présentation), accompagne des recherches plus courtes, plus ponctuelles, plus orientées »<sup>2</sup>.

Il nous faut voir à présent quelques aspects du confort de lecture sur place.

### ***Ambiance lumineuse et sonore***

Pendant le temps de la lecture, l'espace alentour ne s'évanouit pas totalement. Le contexte reste discrètement au second plan.

« Lire, ce n'est pas seulement lire un texte, déchiffrer des signes, arpenter des lignes, explorer des pages, traverser un sens ; ce n'est pas seulement la communion abstraite de l'auteur et du lecteur, la noce mystique de l'Idée et de l'Oreille, c'est, en même temps, le bruit du métro, ou le balancement d'un wagon de chemin de fer, ou la chaleur du soleil sur une plage et les cris des enfants qui jouent un peu plus loin, ou la sensation de l'eau chaude dans la baignoire, ou l'attente du sommeil... »<sup>3</sup>.

Selon *Le Moniteur*, le "confort psychologique" tient au moins à trois choses : la hauteur du plafond (au minimum de 2 mètres 30) ; une lumière variant de 2 000 lux jusqu'à 10 000 lux par temps couvert ; des vues sur l'extérieur.

---

<sup>1</sup> Pour la comparaison entre ces deux types d'aménagement en libre accès : Cf. *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, 1996, pp. 130-131

<sup>2</sup> *Bulletin des Bibliothèques de France*, t 41, n° 5, 1996, p. 34

<sup>3</sup> Percec, Georges. *Penser/classer*, Hachette, 1985, "Lire : esquisse socio-physiologique", p. 121-122.

La lumière naturelle « devra pénétrer tous les espaces où la présence du public ou du personnel s'inscrit dans la durée, en se prémunissant cependant contre ses excès : chaleur due aux effets de serre, éblouissement dû aux contrastes et réflexions »<sup>1</sup>

« Une bibliothèque est un lieu qui requiert de la part des usagers une attention soutenue sans perturbation extérieure. C'est un lieu qui doit être calme et si possible reposant où l'on prend son temps »<sup>2</sup>.

Les bruits ne sont pas forcément perçus comme une gêne. Ils peuvent contribuer à créer une atmosphère. La sensibilité au bruit est variable selon les individus et les moments. Mais en général, le séjournateur-lecteur est souvent exigeant sur la qualité du silence<sup>3</sup>.

Les jeunes lecteurs sont souvent les moins silencieux. C'est pourquoi on peut souhaiter organiser l'espace des BCD -Bibliothèques Centres Documentaires, des CDI - Centres de Documentation et d'Information - et des sections jeunesse des BM « de telle sorte que soient possible et la lecture silencieuse et toutes les sociabilités souhaitées autour des écrits »<sup>4</sup>.

Selon René Diatkine, davantage que les adultes, les enfants sont capables d'organiser « une sorte d'isolement avec beaucoup de gens autour d'eux ».

## **b) Bien dans son corps, bien dans son livre**

« Bien souvent le plaisir pris à lire dépend dans une large mesure du confort physique du lecteur »<sup>5</sup>.

Il y a plusieurs postures possibles pour lire. Mais toutes les positions ne sont pas idéales pour un séjournateur. Par exemple, lire debout ne peut pas durer indéfiniment.

---

<sup>1</sup> *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, 1996, p. 71

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 72

<sup>3</sup> *Le Moniteur* distingue parmi les nuisances sonores : les bruits aériens, les bruits d'impact et les vibrations sonores.

<sup>4</sup> Butlen, Max. "Nouveaux lieux de lecture, nouvelles sociabilités". In *Espaces de lecture, espace de paroles Argos*, n° 12, avril 1994, p. 55

<sup>5</sup> Manguel, Alberto. *Une Histoire de la lecture*, Actes Sud, 1998, p. 186

Le client en librairie ne trouve pas de chaises : il est là pour acheter. Mais en bibliothèque de lecture publique, l'usager n'est plus un client. Il doit pouvoir lire sur place. L'emprunt n'étant qu'une manière de faciliter la lecture en la différant.

« En l'absence de toute étude systématique, on ne peut qu'esquisser une énumération sommaire :

lire debout (c'est la meilleure façon de consulter un dictionnaire) ;  
lire assis, mais il y a tellement de manières d'être assis : les pieds touchant le sol, les pieds plus haut que le siège, le corps renversé en arrière (fauteuil, canapé), les coudes appuyés sur une table, etc. ;  
lire couché ; couché sur le dos ; couché sur le ventre ; couché sur le côté, etc. ;  
lire à genoux (des enfants feuilletant un livre d'images ; les japonais ?) ;  
lire accroupi (Marcel Mauss : « La position accroupi est, à mon avis, une position intéressante que l'on peut conserver à un enfant. La plus grosse erreur est de la lui enlever. Toute l'humanité, excepté nos sociétés, l'a conservée ») ;  
lire en marchant. On pense surtout au curé qui prend le frais en lisant son bréviaire. Mais il y a aussi le touriste qui déambule dans une ville étrangère, un plan à la main, ou qui passe devant les tableaux du musée en lisant la description que les guides en donnent. Ou bien marcher dans la campagne, un livre à la main, en lisant à voix haute. Il me semble que c'est de plus en plus rare. »

- Perec, Georges. *Penser/classer*, Hachette, 1985, "Lire : esquisse socio-physiologique", p. 118-119.

### ***L'ergonomie de la lecture***

Une enquête auprès de lecteurs étudiants<sup>1</sup> nous apprend que leur position privilégiée pour lire est, en général : allongé pour 49% d'entre eux ; assis dans un fauteuil pour 39% ; assis à table pour 7% ; par terre pour 5%.

Les lecteurs cherchent en effet la position la moins fatigante pour leur corps, en particulier pour le dos, les épaules et le cou. Or « du strict point de vue orthopédique, la position couchée reste la moins contraignante »<sup>2</sup>. Par ailleurs, un fauteuil reste plus confortable en raison de ses accoudoirs.

Un lecteur adopte la position et en change pour minimiser ses efforts musculaires. Par exemple, on a observé que la plupart des lecteurs adoptent le dos rond en posture assise. La tension musculaire est en effet moins importante que

---

<sup>1</sup> Dellenbach, Elisabeth. *Lectures étudiantes : une enquête de l'université Paris 7 -Denis Diderot*, SCUIO, novembre 1994, p. 11

<sup>2</sup> Gaillard, Jean-Pierre. *Psychologie de l'homme au travail : les relations homme-machine*, Dunod, 1997, p. 46

lorsque le dos est droit. D'autre part, le "poste de lecture" oblige parfois à incliner le tronc vers l'avant en arrondissant le dos. Principalement pour régler la distance de lecture et l'angle visuel.

Or cette posture est nocive ; elle conduit à avoir un dos rond (cyphose dorsale). La recommandation est de respecter la courbure naturelle du dos (lordose : creux au niveau des lombaires).

« Pour remédier à cette posture, Mandal - du Finsen Institute de Copenhague - propose d'incliner le siège vers l'avant de 15° par rapport à l'horizontale et d'incliner le plan de travail de la table de 10°. L'angle tronc/jambe est alors supérieur à 90° et la distance de lecture ramenée à 30 cm pour une hauteur de siège de 43 cm et une hauteur de table de 70 cm.

Ce type de siège incliné vers l'avant présente cependant un inconvénient. Il favorisera le glissement du sujet vers l'avant qui devra assurer la stabilisation du corps sur la table avec les bras ou sur le sol avec les pieds, ce qui engendre une fatigue statique. Il pourrait être intéressant de concevoir un siège inclinable vers l'avant et doté sur le bord avant d'une forme concave assurant le maintien au niveau des cuisses »<sup>1</sup>.

### ***Ergonomie des postes informatiques***

Alors que pour lire à une table, on a tendance à se pencher en avant ; devant un écran, on incline le tronc vers l'arrière. L'angle moyen est de 104°. « Une posture assise inclinée vers l'arrière présente le double avantage de diminuer la pression discale et la tension musculaire »<sup>2</sup>.

Si on souhaite privilégier des temps de consultation plus long sur certains postes informatiques, on choisira des sièges réglables par l'utilisateur. Dans l'idéal la hauteur du clavier et de la table devraient être réglables également. On respectera les plages d'ajustement suivantes<sup>3</sup> :

- hauteur du clavier (rang du milieu au sol) : 70 à 85 cm
- hauteur de l'écran (centre de l'écran au sol) : 90 à 115 cm
- inclinaison de l'écran par rapport à l'horizontale : 88 à 105°
- distance du clavier (rang du milieu) au bord de la table : 10 à 26 cm
- distance de l'écran au bord de la table : 50 à 70 cm

---

<sup>1</sup> Gaillard, Jean-Pierre. *Psychologie de l'homme au travail : les relations homme-machine*, Dunod, 1997, p. 41

<sup>2</sup> Ibid. p. 43. Les douleurs du dos ont généralement pour origine une dégénérescence du disque intervertébral.

<sup>3</sup> Ibid. p. 44

Le dossier, suffisamment haut, aura un support lombaire (environ 10 cm au-dessus du plan du siège) dans la partie basse du dossier et un support dorsal légèrement concave dans sa partie haute.

L'utilisateur travaillant incliné vers l'arrière aura besoin d'allonger ses jambes devant lui. A défaut de trouver une position confortable, il appréciera de faire des pauses !

### **c) Se détendre**

Le lecteur ne doit pas être dissuadé de sortir un instant de la bibliothèque pour faire une pause à l'air libre<sup>1</sup>. Sortir pour se dégourdir les jambes ou fumer est appréciable lorsqu'on séjourne plusieurs heures en bibliothèque. La vie du lecteur sur place n'est pas faite que de lecture !<sup>2</sup>

Le séjournant peut avoir besoin de manger et de boire. Il peut vouloir écouter de la musique sur les postes d'écoute de la discothèque. Il doit donc pouvoir laisser ses documents à sa place pour faire un tour. Et si il le souhaite, revenir à sa table de lecture.

« Le chercheur n'est pas un automate pensant formaté pour tourner les pages de son livre : il a besoin d'alterner les rythmes et de faire des pauses, il a besoin d'entretenir sa motivation par un réseau de relations humaines avec d'autres lecteurs, mais également avec le personnel de la bibliothèque. Ces relations ne peuvent s'établir que si les espaces communs sont propices aux rencontres et aux discussions. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Pour sortir dehors, le lecteur du rez-de-jardin du site Tolbiac de la BnF doit rendre les livres prélevés du magasin, déclarer sa sortie provisoire et le parcours est assez long depuis le rdj pour atteindre l'esplanade.

<sup>2</sup> Montaigne écrivait : "Tout lieu retiré requiert un promenoir. Mes pensées dorment, si je les assis. Mon esprit ne va, si les jambes ne l'agitent". Sans doute cela correspond à une manière de lire et d'écrire : "Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues ; tantost je resve, tantost j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy". Essais, III, 3, Ed. Villay-Saulnier, PUF, 1965, p. 828.

<sup>3</sup> Morvan, Frédéric. "Play Time, ou l'impossible rêverie", *Le Débat*, n° 105, mai-août 1999, p. 162

## Discuter

Les espaces de détente et de discussion sont situés de manière à éviter au maximum de gêner ceux qui continuent à lire.

Encore à propos du rez-de-jardin de la BnF :

« Les salles de lecture n'étant séparées des aires où l'on circule que par des demi-murs, les conversations voltigent librement des unes aux autres. Les échanges ont souvent pour support cette calamité qu'est le téléphone cellulaire : il sonne dans les salles, dérangeant tout un chacun ; une fois repêché par son propriétaire au fond d'un sac sans fond, il l'entraîne magnétiquement hors de la salle, dans le corridor, d'où la conversation revient, puisque rien ne sépare efficacement les espaces »<sup>1</sup>.

A défaut d'espace spécifique, ce sont les allées et autres espaces d'appropriation qui servent de lieu de discussion. Les déambulateurs de la BnF sont des espaces d'appropriation. La plupart des usagers y circulent mais beaucoup s'y arrête pour téléphoner, manger, ou encore regarder le jardin assis dans une chauffeuse.

La bibliothèque municipale peut être un point de rendez-vous. Elle est parfois le seul équipement culturel de la commune. Dans la mesure du possible, elle dispose d'espaces pour parler à voix hautes sans craindre de déranger. C'est seulement dans ces conditions qu'il est agréable de s'installer dans une conversation.

A la bibliothèque centrale de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Bordeaux, l'allée principale qui dessert les tables de la salle de lecture sert aussi de couloir pour passer d'un côté à l'autre du bâtiment. La salle est donc ouverte sur le reste du bâtiment. On s'y croise, on s'y arrête pour discuter.

A cela il faut ajouter que les étudiants-lecteurs se parlent d'autant plus facilement qu'ils se connaissent et qu'ils ont à travailler en groupe (on retrouve cette situation entre collégiens et étudiants en bibliothèque publique). La gêne que cela crée pour ceux qui lisent ou se concentrent sur leurs notes de cours est souvent l'occasion de plaintes, en particulier en période d'examen.

Le problème apparaît lorsque la séparation entre les espaces de circulation et les espaces d'ancrage, ou entre les zones de travail et les zones de détente est

---

<sup>1</sup> Melançon, Benoît. "Quai François Mauriac, 25 novembre 1998- 29 janvier 1999", *Le Débat*, n° 105, mai-août 1999, p. 153.

faible. Le trafic de transit et celui de desserte ont tout intérêt à être dissociés ! Une allée secondaire peut jouer le rôle de zone tampon.

### ***Aller aux toilettes***

Ce sont les détails qui font le confort ou l'inconfort permanent. A ce paragraphe, il faut évoquer la question des toilettes. Leur présence en nombre suffisant et leur emplacement dans le bâtiment doivent être pensés pour en faciliter l'accès et la surveillance.

La bibliothèque municipale en cours de construction à Bournan (Vienne) disposera de 80 mètres carrés pour le public, mais il n'y aura pas de W.-C.. Il est prévu que les lecteurs se rendent aux cabinets publics sur la place, ou aux toilettes de l'école toute proche. Ce détail risque de compter dans la durée moyenne des visites.

Souvent, l'espace devient une préoccupation lorsqu'il vient à manquer ou s'il est très dégradé. On se rend compte alors qu'il n'est pas seulement un décor. Soigner les espaces, c'est agir sur la qualité de l'ambiance et du vécu.

Le temps vécu n'est rien d'autre que les impressions fugitives ou durables que notre mémoire recueille. Le temps vécu est une succession d'événements perçus. C'est pourquoi « Le temps vécu est largement tributaire de l'espace dont on dispose »<sup>1</sup>.

Ce que les lectures laissent surtout en nous, disait Proust, c'est l'image des lieux et des jours où nous les avons faites. Malgré la capacité du lecteur à s'abstraire,

« Le monde extérieur a toujours été là, et sa temporalité aussi. L'*effet de cadre* qu'éprouve avec plus ou moins de lucidité et de continuité le lecteur, et qui tient à ce simple fait que le regard, par exemple, embrasse une surface qui excède largement celle du livre ouvert, ou encore que les oreilles continuent d'entendre, le nez de sentir, la peau d'éprouver chaud et froid, démangeaisons, et pas seulement le poids du volume dans les mains, appartient à l'illusion, la délimitant, la définissant, l'insérant comme telle dans la réalité »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *L'Aménagement des rythmes de vie des enfants : rapport d'évaluation*. La Documentation française, 1994, p. 220. Par exemple, aménager une cour d'école, une cantine, un espace de jeux peut contribuer à l'amélioration de ce que les enfants y vivent.

<sup>2</sup> Picard, Michel. *Lire le temps*, Les éditions de Minuit, 1989, p. 172

## **Conclusion partielle<sup>1</sup>**

Il n'est pas question de revenir à la *bibliothèque érudite* avec une unique salle de lecture, difficile d'accès, conçue pour l'étude recueillie, sans libre-accès aux livres. Selon Claude Jolly, ce modèle a disparu après 1939. Mais il ne s'agit pas non plus de poursuivre la *bibliothèque utopique* - modèle aujourd'hui prégnant - qui pose comme principe l'homogénéité des pratiques de lecture.

Espace ouvert et unique, la *bibliothèque utopique* ne prend pas en charge la différence entre consultation et lecture sur place. Elle s'est opposée en cela à la *bibliothèque hiérarchique* des années 40 à 70. Celle-ci séparait nettement la salle de travail pour le public "lettré" de la salle de prêt pour le public "populaire".

Les catégories "lettré" et "populaire" ont tendance à disparaître des discours. Mais la différence entre séjourneur et visiteur existe et leur perception du confort en bibliothèque ne sont pas les mêmes. Cela devrait nous amener à trouver, comme le suggère Claude Jolly, un équilibre entre *bibliothèque hiérarchisée* et *bibliothèque utopique*.

On ne peut pas accompagner l'usager vers la lecture sur place s'il n'existe pas d'espaces véritablement calmes et confortables. Mais en améliorant le confort des séjourneurs, on contribue à privilégier - d'abord et surtout - le public déjà acquis à la lecture suivie.

Alors, comment faire pour permettre aux visiteurs de devenir séjourneurs ? Comment mettre ceux qui n'ont pas l'habitude de s'installer dans la lecture, devant la possibilité de le faire en bibliothèque ? Peut-être que des espaces d'appropriation sont à inventer qui seraient plus attirants encore<sup>2</sup>. De même il faudrait travailler les articulations (seuils) avec les espaces d'ancrage.

---

<sup>1</sup> Les considérations suivantes s'appuient sur l'article de Claude Jolly : "L'espace des bibliothèques publiques au XX<sup>e</sup> siècle et les pratiques de lecture". In *Espaces de la lecture*, sous la dir. de Anne-Marie Christin, BPI - Centre Georges Pompidou. Editions Retz, 1988, pp. 111-116

<sup>2</sup> La médiathèque de Poitiers dispose de deux espaces originaux : 1) les lecteurs de fanzines peuvent s'asseoir à l'arrière d'une voiture désossée, au milieu d'un décor très particulier : le kioskazine. 2) un "salon de lecture" propose le confort de deux canapés deux places avec des fauteuils assortis ; la petite pièce est éclairée par un puits de lumière et décorée par d'anciens meubles en bois qui abritent des collections de littérature classique.

# 3<sup>ème</sup> partie

## Lire en bibliothèque

---

Une fois que le lecteur et son environnement immédiat sont favorables à la lecture, il reste l'influence du dispositif textuel lui-même. En effet, on ne consulte pas de la même manière un livre, une vidéo, le web...

Les temporalités suggérées ou imposées par ces dispositifs de lecture ne sont pas les mêmes. La circulation dans ces documents tient d'une part au support et à l'organisation de son contenu et, d'autre part, à la possibilité d'annoter.

### 1 - Lire sous l'influence du support

#### a) Les stocks de flux

##### *Conserver, transporter*

Les gestes et les paroles ne laissent pas de traces ailleurs que dans la mémoire de celui qui les perçoit. Pour les amplifier, on a inventé l'écriture et les supports de l'écrit.

L'écrit dure davantage que la parole : les mots s'envolent, les écrits restent. Encore faut-il prendre en compte son support (le sable d'une plage, l'écorce d'un arbre, la paroi d'une grotte...) qui conditionnent sa durée de vie.

Les supports légers, peu encombrants, maniables et donc portables ont été appréciés : ainsi pour la tablette d'argile ou bien encore le papier. Selon son support, l'écrit se déplace plus ou moins facilement.

« Communiquer à distance signifie d'abord *séparer* l'information de son support habituel (la personne vivante ou un matériau quelconque) pour en *insérer* une partie plus ou moins complète sur un support permettant une diffusion spatiale plus aisée. L'écrit est ainsi la première télétechnologie, donnant ensuite naissance à une famille d'innovations facilitant sa diffusion (imprimerie, journaux, etc.) jusqu'à ce que les médias modernes (téléphone, radio, télévision, etc.) prennent le

relais en assurant un transport plus facile, plus massif et élargi à d'autres formes d'informations (voix, images, etc.). »<sup>1</sup>

Cette diffusion doit beaucoup à Johannes Gutenberg qui « se rendit compte qu'on pouvait gagner beaucoup de temps et d'efficacité si les lettres de l'alphabet étaient découpées sous la forme de caractères réutilisables plutôt que comme les blocs de bois qu'on utilisait alors à l'occasion pour imprimer les illustrations »<sup>2</sup>. En imprimant avec des caractères mobiles, la fabrication des livres devint plus rapide et le nombre de livres en circulation augmenta très vite. Gutenberg a permis la première dissémination relativement "massive" des livres.

Mais l'imprimeur Gutenberg n'a pas touché à la forme codex du livre, il a seulement modifié sa technique de reproduction. Par contre, avec les ordinateurs, nous changeons les deux : le mode de fabrication et le mode de consultation. L'Internet nous montre comment les dispositifs informatiques accélèrent une fois de plus la production des textes, leur dissémination et... leur consultation.

Je reprends : l'écrit transforme un flux de paroles et de pensées en un stock. Le support de l'écrit est plus ou moins durable, transportable et "consultable" aisément.

C'est cette dernière caractéristique qui influence la lecture proprement dite. Car le support détermine la marge de manoeuvre du lecteur : comment il pourra circuler dans ce stock de flux.

### ***Circuler dans un flux de mots***

C'est à la fin du 4<sup>e</sup> siècle que les feuilles pliées, réunies en cahiers, reliés les uns aux autres, ont supplanté une fois pour toutes le rouleau. Alors que le rouleau (volumen) ne dévoile qu'une partie du texte à la fois - comme nos écrans informatiques - le codex permet de circuler plus aisément à travers le document. Il autorise un plus facile repérage et maniement que le volumen. Le livre n'apparaît véritablement qu'avec la reliure.

« Cette ergonomie nouvelle - tenir le texte entre ses deux mains et non plus le dérouler devant soi comme avec les rouleaux antiques - contient en germe toute

---

<sup>1</sup> Guillaume, Marc. *L'Empire des réseaux*. Descartes et Cie, 1999, p. 44

<sup>2</sup> Manguel, Alberto. *Une histoire de la lecture*, Actes Sud, 1998, p. 164

une série d'inventions techniques qui sont autant d'améliorations grâce auxquelles le livre facilite la lecture comme activité intellectuelle critique »<sup>1</sup>.

La numérotation des pages et la table des matières constituent les principaux outils de navigation dans le livre. Même si la plupart des lecteurs ne les utilisent pas, ce sont des dispositifs textuels qui autorisent la relecture d'approfondissement par la circulation rapide dans le texte. Une relecture d'un passage est en effet facilitée si on peut y accéder rapidement.

« En permettant la relecture, le livre aligne donc son dispositif communicationnel sur une catégorie d'usagers qui constitue une minorité, mais la minorité qui porte l'efficacité lectorielle à son maximum. Il considère tout lecteur comme un travailleur intellectuel en puissance »<sup>2</sup>.

Et comme le note Marc Guillaume :

« Le passage du volumen (livre en rouleau), imposant une lecture séquentielle, au codex (livre relié), permet au texte sur papier de se rapprocher de l'hypertexte (pagination et tables des matières, index, possibilité de feuilleter, etc.) »<sup>3</sup>.

A l'opposé du livre-codex, on ne peut pas facilement naviguer dans les documents sonores et audiovisuels. Certes, on peut nuancer : par exemple, entre un disque vinyle et un compact-disc, il y a des différences de consultation. Avec un compact-disc on peut accéder rapidement à un morceau par la table des plages musicales ; on ne manipule plus le disque, on passe par la télécommande.

Tous les dispositifs techniques qui permettent une action quasi-immédiate à distance (téléphone, télécommande, hypertexte) alimentent notre manière de passer promptement d'un événement à un autre.

### ***Le cas des supports de l'audiovisuel***

On trouve sur la plupart des appareils de diffusion audiovisuelle les touches suivantes : rewind (rembobinage), play ou start (lecture), wind (avance rapide), pause, stop, et parfois record (enregistrer)

---

<sup>1</sup> Poulle, François. "Le modèle du livre". In *Culture technique*, n° 24 Communication techniques et usages, Centre de Recherche sur la Culture Technique (CRCT), Neuilly-sur-Seine, 1992, p. 159

<sup>2</sup> Ibid. p. 160

<sup>3</sup> Guillaume, Marc. *L'Empire des réseaux*. Descartes et Cie, 1999, p. 55

Il faut d'abord remarquer que ce panneau de commandes et la télécommande ne sont pas toujours accessibles au téléspectateur (cinéma et radio en particulier). Dans le cas d'une projection au cinéma il n'est pas souhaitable d'intervenir sur la temporalité du récit. Mais sous la forme d'une vidéo, le même film peut donner lieu à une "lecture" personnalisée.

En effet, le magnétoscope permet de se dégager en partie du flux audiovisuel. C'est la possibilité « de stocker le flux télévisuel pour en consommer les programmes - par unités cohérentes ou par fragments - en fonction des "créneaux" offerts par le temps domestique »<sup>1</sup>. Le magnétoscope est un dispositif permettant de contourner le flux que constituent les programmes télé. C'est aussi la possibilité de modifier dans une certaine mesure le flux d'images lui-même, l'ordre et la vitesse d'arrivée des images.

C'est en effet, la possibilité d'interrompre la diffusion provisoirement ou définitivement, de revoir une séquence, de ralentir ou d'accélérer la bande. C'est une manière de combiner le temps de son regard et de son écoute avec le temps du document. Cette tentative de renverser le flux des images n'aboutit pas totalement. On réagit au récit mais on ne remet pas en cause absolument sa temporalité.

### ***Le zapping***

Le magnétoscope donne une liberté plus grande que le zapping qui doit s'en tenir aux émissions diffusées à l'heure même sur les différentes chaînes. Le zapping « consiste à passer, au gré de son humeur et de son impatience, d'une chaîne à l'autre, à "débarquer" au beau milieu d'un programme pour le quitter quelques minutes, voire quelques fractions de seconde plus tard, sans considération aucune de la cohérence ni de la temporalité propres dudit programme »<sup>2</sup>.

Fuyant les moments creux, anticipant les moments forts, le zappeur-type cherche à fabriquer un flux à sa convenance. Selon Pierre-Alain Mercier, ce doit être un flux le plus intense possible. « Car une des finalités latentes de la pratique est

---

<sup>1</sup> Mercier, Pierre-Alain. "Zapping : le temps d'un regard". In Technologies du quotidien, *Revue Autrement*, 1992 (Sciences en société), p. 109

<sup>2</sup> Ibid. p. 110

d'accélérer le temps du récit, de densifier le temps limité de la réception en y faisant tenir, par échantillonnage, le plus possible du temps surabondant de l'émission »<sup>1</sup>.

La télécommande autorise le zapping. Son effet en retour est que la télévision a raccourci les durées de ses plans-séquences. Elle s'est mise à zapper toute seule, pour essayer de le faire à la place du téléspectateur. Pour espérer le garder le plus longtemps possible à l'écoute, certaines émissions le bombardent d'événements visuels et sonores, densifiant le flux des images.

## **b) Les flux de stocks**

### ***Les nouvelles mobilités du texte***

Des fresques rupestres au papyrus, de la plume d'oie à l'imprimerie, du stylo au clavier d'ordinateur, l'évolution a été lente, longue, continue. Peut-on y voir une ligne directrice ? Oui.

« L'histoire des techniques de mémorisation montre qu'elles se développent de manière à augmenter la mobilité combinatoire des composants des messages, la mobilité des messages sur les supports, la mobilité des supports eux-mêmes, et enfin leur reproductibilité : la circulation et la duplication des énoncés de mémoire ne cesse de s'accélérer et de s'intensifier à travers le temps »<sup>2</sup>.

L'Internet renforce cette fluidité des stocks. Sur la Toile, le texte n'est pas stabilisé. « L'écriture a quitté la stèle. Il y a désormais "du texte", circulant comme un fluide à travers des réseaux et fugacement fixé sur un écran »<sup>3</sup>. Le président du Conseil supérieur des bibliothèques de l'époque rajoutait : « Comme le livre, le CD-Rom gardera son usage particulier, tant est grand le besoin de fixer de façon durable des textes que la consultation en ligne ne fait qu'apparaître ».

Les textes accessibles sur les serveurs web deviennent "mobiles" en plusieurs sens. Essayons de distinguer parmi ces nouvelles mobilités du texte.

- Il s'agit d'abord de leur mobilité dans l'espace géographique. Une séquence numérique est stockable sur n'importe quelle mémoire informatique (disque dur,

---

<sup>1</sup> Ibid. p. 111

<sup>2</sup> Stiegler, Bernard. "Machines à lire". In *La Bibliothèque*. Revue Autrement, p.150.

<sup>3</sup> Melot, Michel. "Scripta volant", In *Le Débat*, n° 86, septembre-octobre, Gallimard, 1995, p. 168.

disquette, cédérom, etc.). Elle peut donc circuler de main en main et sur les câbles d'un réseau.

Un texte codé en séquence numérique circule sur les réseaux d'ordinateurs, selon un protocole de transmission (par exemple TCP/IP Transmission Control Protocol / Internet Protocol). L'ordinateur client reçoit le fichier transmis par l'ordinateur serveur et peut le stocker sur une mémoire non-volatile.

Dans le cas d'un téléchargement (à partir d'un site web ou d'un site FTP - File Transfer Protocol), le fichier est stocké sur le disque dur. Mais lors d'une consultation web, pour que l'ordinateur conserve la page-web, l'internaute doit effectuer l'opération d'enregistrement du fichier.

Le fichier au format HTML (HyperText Markup Language) ainsi récupéré peut être dupliqué sur une disquette ou gravé sur un cédérom. Il peut être remis en circulation sur un réseau. Un fichier peut être supprimé, copié, déplacé. Pour ce qui est du web, cela pose le problème de la mise à jour des liens qui pointent vers la page-web déplacée.

- D'autre part, les documents informatiques ont une "mobilité" plus grande que leur version imprimée en ce qu'ils peuvent être "mis à jour", c'est-à-dire que l'on peut en modifier le contenu facilement. La modification peut être apportée par l'auteur de l'original ou par les lecteurs successifs. Le contenu des pages-web n'est pas figé. « Il enfle, bouge et se transforme. Le World Wide Web est un flux »<sup>1</sup>.

C'est un avantage décisif de l'Internet que cette possibilité d'accéder à des informations récentes. Par exemple pour la consultation de bases de données mises à jour fréquemment ou de sites d'informations en continu. Les discussions en direct (IRC - Internet Relay Chat), les messageries électroniques (e-mail, mél), les listes de diffusion et les forums (newsgroup) trouvent beaucoup de leur intérêt dans la rapidité des transferts d'informations "fraîches".

On distingue le cas où l'internaute tire à lui les informations (pull) -c'est le cas le plus classique - du cas où c'est le site qui l'informe dès que son contenu est mis à jour (push).

---

<sup>1</sup> Lévy, Pierre. *Cyberculture : rapport au Conseil de l'Europe*, Éditions Odile Jacob, 1997, p. 192

- Autre mobilité, celle liée à l'affichage sur écran. La surface d'affichage des documents étant relative aux limites de l'écran (taille et résolution)<sup>1</sup>, on ne peut pas y faire tenir autant d'informations que lorsqu'on étale des feuilles devant soi. A l'écran, on fait défiler le document par les touches de direction (page suivante, page précédente, début du document, fin du document, flèches directionnelles), par les "ascenseurs" situés sur les côtés et activables par la souris (en cliquant sur les extrémités ou à l'intérieur).

On trouve actuellement chez les vendeurs de matériel informatique, des souris équipées d'un "scroll" (une molette entre les deux boutons) pour faciliter le défilement des documents. Ces souris rendent plus rapides et confortables le défilement vertical. Autre astuce pour compenser la limite de la surface d'affichage : le multi-fenêtrage.

- Si l'écran retrouve la lenteur de navigation du volumen qu'on déroulait, il trouve ailleurs des accélérateurs de la consultation. En effet, les rouleaux antiques ou médiévaux n'avaient pas de liens hypertextes permettant de faire des sauts à l'intérieur du texte ou vers l'extérieur !

Un site web est un ensemble de pages web reliées entre elles et avec d'autres pages situées sur d'autres sites, par des liens (ou noeuds). Chaque page web est contenue dans un fichier écrit en langage HTML, lisible par un navigateur.

Les deux principaux navigateurs actuels sont américains : Internet Explorer, développé par la société Microsoft et Netscape Navigator, développé par la société Netscape. Les principaux boutons de navigation sont accessibles par les menus déroulants et par la barre d'outils sous la forme de flèches ou des sigles > et <. Ces deux boutons permettent de revenir d'un lien en arrière (page précédente, back) ou d'aller au lien suivant (page suivante, forward).

La Toile d'araignée mondiale est un dispositif qui avantage le mode de lecture extensif en raison de son hypertextualité. On passe très facilement d'un document à l'autre, trop rapidement peut-être.

---

<sup>1</sup> L'équilibre conseillé entre taille et résolution de l'écran est le suivant : 13" : 640x480 ; 14" : 800x600 ; 17" : 1024x768 ; 20" : 1280x960. On peut faire tenir plus d'informations sur son écran mais c'est au risque de ses yeux.

## ***L'hypertexte électronique***

Les renvois existent aussi dans les imprimés mais ils ne sont pas aussi immédiats que sur le web.

« La lecture d'une encyclopédie, utilisant les outils d'orientation que sont les dictionnaires, lexiques, index, thesaurus, atlas, tableaux de chiffres, tables des matières et renvois à la fin des articles est déjà de type hypertextuel. Cependant, le support numérique apporte une différence considérable par rapport aux hypertextes d'avant l'informatique : la recherche dans les index, l'usage des instruments d'orientation, le passage d'un noeud à l'autre s'y font avec une grande rapidité, de l'ordre de la seconde »<sup>1</sup>.

L'intérêt des hyperliens électroniques - ajouté à ces techniques - est d'accélérer l'accès et la circulation dans un stock structuré d'informations. Les techniques classiques de repérage de l'information avaient déjà l'objectif de "trouver vite"<sup>2</sup>. A l'énumération de Pierre Lévy, on ajoutera : les listes et les tableaux, les classements (alphabétique, thématique, mixte, etc.), les classifications, les catalogues, les bibliographies, les répertoires et annuaires, les résumés, mais aussi le système des titres et sous-titres, les contrastes typographiques, les numérotations.

L'objectif de ces techniques intellectuelles est de rendre facile l'accès et la circulation dans une masse d'informations en vue de les lire. Pour ce qui est du World Wide Web, on développe des annuaires thématiques (accès par classification), des moteurs de recherche (accès par indexation), des méta-moteurs de recherche (capable d'interroger simultanément d'autres moteurs), des listes de diffusion (pour recevoir automatiquement du courrier sur un thème donné), des newsgroup (pour rassembler des courriers sur le même thème), etc. Au niveau de l'internaute, la liste de ses favoris et l'historique de sa session sont aussi des moyens techniques de retrouver vite un document<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Lévy, Pierre. "Lire sur écran". In *Le Débat*, n° 86, septembre-octobre. 1995, Gallimard, p. 149.

<sup>2</sup> Un tableau chronologique de ces techniques de repérage de l'information (de la préhistoire au XX<sup>e</sup> siècle) est peut-être encore disponible à l'adresse <http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d04>. C'est la version électronique d'un article paru en septembre 1997 : Fayet-Scribe, Sylvie. "Chronologie des supports, des dispositifs spatiaux, des outils de repérage de l'information". In *Solaris*, n° 4, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>3</sup> Les favoris (bookmarks, signets) sont les adresses que l'internaute juge intéressant de conserver pour les rappeler sur simple clic. La sauvegarde des favoris est une fonction des navigateurs.

Mais je m'intéresse ici non pas aux possibilités d'accéder et de circuler, mais de s'ancrer et de lire.

### **Lire sur le web ?**

Les liens dans les textes (les hypertextes à strictement parler) peuvent dissuader la lecture suivie. Car un lien hypertextuel est une proposition d'interruption, d'abandon de la lecture en cours pour une liaison nouvelle.

En général, un lien hypertexte est un mot souligné et/ou d'une couleur particulière. Il change de couleur une fois utilisé, signalant ainsi que nous sommes passés par là. François Richaudeau propose, en édition hypertexte, de signaler les mots-clés qui constituent des liens en leur accolant un astérisque\*. « Sa faible importance visuelle, suffisante pour sa fonction, ne rompt pas le processus de lecture de la phrase en cours »<sup>1</sup>.

Tous les liens n'ont pas le même effet. Je distingue :

- 1) un lien qui ouvre une page du site (par exemple en passant par le sommaire)
- 2) un lien qui pointe sur une ancre située dans une page du site (au milieu, vers la fin, au début)
- 3) un lien qui quitte une page en cours
- 4) un lien qui nous fait remonter ou descendre au sein d'une même page
- 5) un lien vers la page d'accueil d'un autre site qui s'ouvrira dans un cadre (frame) du site ou dans une autre fenêtre de navigation
- 6) un lien vers une page particulière d'un autre site (pas la page d'accueil)
- 7) un lien vers une ancre d'une page particulière d'un autre site (l'arrivée ne se fait ni par la page d'accueil, ni par le haut de la page).

La conscience de l'internaute est très fréquemment face à des choix de navigation. Cette "interactivité" n'interdit pas une lecture suivie mais elle encourage le zapping - quitter un document sans avoir fait connaissance avec lui !

Les pages-web ne sont évidemment pas numérotées à la manière des pages d'un livre. Il n'y a pas non plus le repère spatial du début-fin. Toutefois, un site suggère plus ou moins un ordre de passage dans ses pages. Des rubriques dispersées sur la page d'accueil rendent le parcours aléatoire. Mais par un sommaire

---

<sup>1</sup> Richaudeau, François. "Code typographique simplifié". In *Communication et langage*, n° 115, 1<sup>er</sup> trimestre 1998, p. 115.

en colonne ou en bandeau, visible à tout moment de la navigation, on suggère à l'internaute de passer par ces liens.

La lecture d'un hypertexte est en général fragmentaire. Plus l'hyperdocument est chargé de noeuds plus il sera improbable de l'appréhender dans sa totalité. C'est d'ailleurs ce qui peut faire sa force. En effet, une des potentialités de l'hypertexte est la diversité de parcours. Par exemple, il peut donner lieu à des lectures à plusieurs niveaux. Dans une situation de lecture, cliquera celui qui veut un complément d'information.

Or les liens ne renvoient pas forcément à un complément d'information mais parfois à un autre document, vers une autre cohérence éditoriale. Notre cerveau ne peut pas toujours commuter à cette vitesse d'apparition/disparition des contextes.

Des liens qui renvoient à la même unité éditoriale déstabilisent moins la lecture (comme avec un livre "dont vous êtes le héros", le lecteur bifurque mais reste dans le même roman).

Sur le Web, il n'est pas rare qu'en activant un lien on change de "contexte de lecture". Tous les liens ne sont pas explicites ou commentés, il faut cliquer pour voir. Lors d'une navigation de curiosité, sans but précis, on zappe de site en site. A changer rapidement de "contexte de lecture" on s'y perd et on ne retient presque rien.

« Il est donc nécessaire de conserver un historique de la démarche avec l'ensemble des noeuds explorés. Malgré cela, les repères deviennent rapidement difficiles à mémoriser par l'utilisateur et il risque de se perdre dans le parcours, en raison :

- d'une surabondance d'informations présentées sous forme éclatée : il n'y a plus de points de repères, il n'y a plus de structure logique, les titres et la pagination font défaut, il est difficile de dégager l'essentiel de l'accessoire ;
- de la multiplicité des formes : articles, phrases, témoignages, documents originaux, etc. ;
- de la multiplicité des supports originaux (image, son, vidéo) ;
- (...)
- d'une surcharge cognitive : le lecteur doit sans cesse prendre des décisions, choisir tel ou tel embranchement ;
- de la rapidité d'accès qui peut empêcher la réflexion, si on ne prend pas le temps de s'arrêter ;
- (...)
- de la difficulté de lire une image, fixe ou animée ;

- et surtout du « zapping » perpétuel qui forme une culture en pointillés »<sup>1</sup>.

### **Emportés par les flux**

Nous avons vu que les liens hypertextes, la rapidité et la pertinence des renvois qu'ils proposent ont une influence sur la lecture. Tout comme les performances matérielles de la machine et du réseau (taux de panne, débit)<sup>2</sup>.

De même la mise en page et la typographie influent sur le déroulement de la lecture à l'écran. Le choix des polices de caractère, de l'interlignage, la mise en page déterminent la lisibilité du document.

Sur la Toile, une présentation surchargée d'images et de textes, des graphismes superflus peuvent gâcher la lisibilité.

« On attache une grande importance au visuel, au strip-tease du texte. C'est Las Vegas ! Ca clignote et ça racole en permanence, c'est un peu lassant. Il faut sans doute revenir à des choses plus simples, où la forme est en adéquation avec le sens »<sup>3</sup>

« A force de mobilité, les lettres de lumière peuvent brouiller les messages » rajoute Alain Paccoud, membre de l'Association nationale des typographes. L'impression de pullulement des informations est renforcée, le cerveau, très stimulé.

C'est peut-être la presse sur Internet qui inventera des typographies et des mises en pages pour la lecture à l'écran de ses articles. Mais, plus que la mise en page, la question des contenus est posée. Pour ce qui est de la presse, on ne va pas s'en tenir à basculer sur le web le contenu des éditions imprimées : l'interactivité ouvre de nouvelles possibilités.

Pour retenir l'internaute-zappeur la presse "on line" complète son contenu éditorial par des services pratiques (présentation de dossiers actualisés, archives du journal...). Ce peut être l'occasion d'établir une nouvelle relation avec le lecteur, par exemple en lui proposant des forums de discussions (voir le site de la revue

---

<sup>1</sup> Morizio, Claude, Saj, Maire-Paule, Souchard, Michel. *Les Technologies de l'information au CDI*, Hachette, 1996, pp. 158-159

<sup>2</sup> Le taux de panne correspond au nombre d'heures de disponibilité du système par rapport au nombre d'heures d'indisponibilité. Le débit est calculé en nombre de bits par seconde.

<sup>3</sup> Entretien avec Alain Paccoud. "L'écrit fait son strip-tease à l'écran". *Le français comme on l'aime*, supplément à Lyon capitale, n° 213 du 10 mars 1999, p. 4

*Télérama*). Mais par ailleurs, « Il va falloir investir dans le marketing pour attirer le chaland qui navigue. Et insensiblement, ce n'est plus le lecteur qui est prioritairement visé, mais le consommateur »<sup>1</sup>.

La forme comme le contenu peuvent servir à attirer le lecteur-consommateur. Les périodiques qui passent sur le web sont susceptibles de mettre à jour plus fréquemment certaines rubriques. Cela peut créer de nouveaux rythmes de lecture-consultation. Le support permettant une quasi instantanéité entre l'événement et son traitement médiatique, le contenu éditorial de la presse d'actualité pourrait s'en ressentir.

Selon le même rapport, il est à craindre que « La lutte pour le scoop, la vitesse imposée par l'information permanente - à la télévision et sur le web - rendent les erreurs journalistiques courantes. (...) La prolifération de l'information, 24 heures sur 24, conduit à la démultiplication du risque d'erreur ».

Pour l'instant, on imagine bien l'avenir de l'Internet pour la consultation : passer vite sur beaucoup d'informations, n'en retenir que très peu. On imagine moins bien la lecture suivie à l'écran : passer lentement d'un écran à l'autre et en retenir beaucoup. Le web n'encourage pas à la lecture intensive. Il suggère un rapport touristique aux documents : c'est un regard en passant. Certes, les usages ne sont pas totalement inscrits dans les outils.

Et ces outils (les navigateurs par exemple) vont évoluer. Peut-être que les logiciels de traitement de texte vont se fondre davantage avec les navigateurs. Peut-être que le rapprochement de l'Internet avec la télévision numérique va créer un nouveau type de terminal multimédia.

Le texte n'est pas seulement donné à lire sur un nouveau support d'appropriation (l'écran) mais aussi selon les modes d'apparition et de maniements, notamment ceux proposés par le navigateur.

Dispositif à consulter rapidement une masse d'informations, le navigateur peut-il posséder des fonctionnalités pour ralentir la consultation à la demande ? Il faudra suivre les évolutions de ces "logiciels de lecture".

---

<sup>1</sup> *Les effets des nouvelles technologies sur l'industrie de la presse : rapport présenté par M. Jean Miot, Avis et rapports du Conseil économique et social, 1999.*

## 2 - Pouvoir annoter

### a) Prendre l'initiative sur un flux

Que ce soit sur le web, dans un livre, pendant une émission radiodiffusée ou télédiffusée, il s'agit toujours de cette question : comment prendre l'initiative sur un flux ? La réponse se trouve en partie dans ce que le "dispositif de lecture" offre pour réintroduire du différé. C'est pourquoi, pouvoir écrire pendant la lecture (la consultation ou la navigation) est essentiel.

L'anthropologue Jack Goody a montré que la différence entre les cultures écrites et les cultures orales est liée à ce que permet la présence des instruments de l'écriture. Par rapport à l'oral, l'écrit permet de revenir sur ce qui est dit, de comparer deux passages du même texte ou de textes différents. L'écrit autorise le recul critique.

« Face à un texte écrit, je peux revenir sur les mots, je peux refaire les phrases, reformuler des idées, les remettre en ordre, les présenter de manière nouvelle. Je peux déplacer des paragraphes entiers pour les placer dans un ordre que je trouve plus logique. Ce sont des opérations très difficiles à appliquer à l'oral. Lorsque je vous parle, le discours est un flux. Lorsque j'écris, ce flux est brisé en phrases, en mots, en lettres, que je peux extraire de leur contexte. (...) »

« Considérez par exemple, le principe de non-contradiction. Le problème n'est pas celui de sa présence ou de son absence dans la mentalité du sujet, mais des moyens dont il dispose pour le mettre en oeuvre. Il est très facile de percevoir une contradiction entre deux termes lorsque vous pouvez juxtaposer deux feuilles de papier et constater les différences entre deux énoncés. Il est beaucoup plus difficile de voir une contradiction dans une conversation, où vous dites une chose puis une autre une demi-heure plus tard »<sup>1</sup>.

### **"Lire" un film ?**

---

<sup>1</sup> « Je défends l'idée que l'écriture a des conséquences multiples sur la manière dont les gens vivent et pensent. Notamment, le fait de maîtriser l'écrit semble corrélé à des différences importantes en matière de croyances et de religions. (...) Je ne veux pas dire que l'accès à l'écriture ait créé de toutes pièces le scepticisme. Le doute, la remise en question ont toujours existé, même dans les sociétés dotées de cultures orales. La religion est souvent liée à des buts pratiques, comme la guérison, et il arrive qu'elle échoue. Lorsqu'une prière ou un sacrifice ne donne pas de résultat, les gens peuvent douter de telle ou telle divinité. Cela arrive dans toutes les cultures. Mais, on ne trouve de doctrine sceptique constituée que dans les civilisations de l'écrit ». Cf. "Jack Goody". *Sciences Humaines*, n° 83, mai 1998, p. 39-41.

Dans le domaine de l'image animée, être un destinataire actif du document n'est pas chose évidente : la temporalité du film s'impose à nous. Nous n'avons pas les moyens techniques de reprendre l'initiative sur le flux audiovisuel.

A l'opposé du film, l'imprimé est quelque chose sur lequel nous pouvons aisément revenir, que nous pouvons explorer à notre propre rythme.

« L'écart entre le film et l'écrit, c'est le temps : non pas la manière de "rendre" le temps (les procédés de tempos littéraires sont aussi variés que ceux du cinéma), mais la possibilité d'y inclure physiquement le lecteur/spectateur. L'écrivain ne peut complètement dicter son tempo au lecteur, il ne peut l'empêcher de sauter des passages, d'en relire d'autres, ou d'abandonner son histoire et de la reprendre un mois plus tard. Le film, lui, à l'instar de la musique, impose son déroulement temporel au spectateur »<sup>1</sup>.

François Ninez fait une nuance importante entre le flux de la télévision et celui du cinéma :

« La télévision (...) pratique un éternel présent, instantané, éphémère et répétitif. Comme le temps "réel" des ordinateurs abolit le temps. Pas d'histoire, "no future". A l'opposé du cinéma, machine à remonter le temps, la télé est une machine à tuer le temps. Son espace est publicitaire. Elle fonctionne comme une vitrine permanente où tout doit être accessible, au premier coup d'oeil, le flash d'actualité comme le spot. Elle expose, met à plat, sans profondeur de champ, ni perspective »<sup>2</sup>.

Une bibliothèque qui propose la consultation sur place de vidéogrammes laissera libre l'accès aux commandes de base du magnétoscope. Mais d'autres "télécommandes" pourraient permettre au téléspectateur de s'approprier davantage les flux d'images animées. Les fonctions de montage, notamment. "Lire" un film serait le démonter et le réécrire.

La numérisation des images permet plus que jamais de les manipuler. Les logiciels de retouche d'images sont courants. Mais pour les images animées, on a besoin de logiciels spécifiques d'assistance à la consultation. Par exemple (je pense au logiciel VidéoScribe de l'INAtèque ) pour extraire d'un flux certaines images. Ce découpage du film peut se faire de manière automatique (lors de tous les

---

<sup>1</sup> Ninez, François. "Une machine à re-monter le temps". In *Ecrits, images et sons dans la Bibliothèque de France*, IMEC/Etablissement public de la Bibliothèque de France, 1991, p. 137.

<sup>2</sup> Ibid. p. 139-140.

changements de plans) ou en mode manuel (par pression sur une touche "arrêt sur image").

Les vues sélectionnées s'affichent comme des vignettes de BD et offrent ainsi une vue panoramique sur une séquence du film. Le logiciel Mediascope (qui regroupe tous les outils de lecture radio-télévision de l'INAthèque) appelle cela une "vue temporelle"... On peut ensuite annoter et hiérarchiser les séquences qu'on a délimité soi-même. Et les reVISIONNER à loisir. Il faudrait ajouter à cela la possibilité de saisir du texte tout en visionnant le film (par exemple pour transcrire).

Des applications pilotes sont visibles sur le site Tolbiac. La BnF partage avec l'INA la salle P du Rez-de-jardin. Elle propose des PAV (Postes Audiovisuels), non pas sur des ordinateurs Macintosh comme les Slav (Station de lecture audiovisuelle) de l'INAthèque, mais sur des P.C. et avec des logiciels différents.

### ***Les postes audiovisuels du Haut-de-jardin***

Les PAV se trouvent également en salle B du Haut-de-jardin. A la différence de ceux du niveau Rez-de-jardin, les PAV accessibles sans accréditation ne sont pas monosupport. C'est-à-dire que chaque appareil permet de consulter du son, de l'image fixe et de l'image animée ; on les appelle PAV universel.

Muni d'un casque, l'utilisateur est face à un écran d'ordinateur, un clavier, une souris. La table est suffisamment vaste pour prendre des notes.

Le catalogue audiovisuel est accessible à l'écran et on peut y revenir à tout moment pendant la session (limitée à 1 h 30 mais reconductible en fonction de l'affluence). Entre autres critères, le catalogue audiovisuel propose de déterminer le média (image fixe, animée, enregistrement sonore), le genre audiovisuel (débat, entretien,...), le thème, des mots-sujets, un auteur-interprète.

Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton consultation, un écran de visionnage apparaît avec une barre d'outils (pause image, avance rapide, retour rapide, aller à hh:mm) et la notice associée. S'il s'agit d'images fixes, elles apparaissent en vignettes accompagnées d'un dossier personnel dans lequel on peut classer celles que l'on sélectionne.

Ces postes audiovisuels sont des machines à faire proliférer les images car elles autorisent un accès très facile à une collection inouïe (il ne s'agit pas du tout-venant audiovisuel mais d'archives).

Par ailleurs le défilé même du film, son flux, reste difficile à appréhender. Le défi consiste à créer des logiciels permettant de traverser le document numérisé, de l'explorer, de se l'approprier.

Par exemple en mettant en relation deux éléments (photo, séquence de film) et en les classant dans un dossier qui s'enrichit de jour en jour. La possibilité d'écrire en cours de consultation étant une fonction de base.

C'est une banalité de dire que les images prolifèrent. Exposées partout, notre regard sur elles est rapide. Parce que nous passons sans nous attarder ou parce que ce sont elles qui ne s'attardent pas.

« Le temps et l'image sont indissociables. Pour qu'une image existe, il faut lui accorder un peu de temps, un peu de patience. Il faut l'appivoiser. Sinon elle n'existe pas, elle ne tient pas debout. Il n'y a pas d'image sans qu'il y ait derrière une sensibilité, une idée »<sup>1</sup>.

La bibliothèque publique nous propose-t-elle des arrêts sur image ? Permet-elle de maîtriser un minimum les flux d'images qui nous traversent ? Nous invite-t-elle à regarder ?

Une piste consiste à organiser des rencontres avec des cinéastes, des documentaristes, des cinéphiles, etc. et de monter un atelier d'analyse filmique. Nous avons vu qu'une autre piste consisterait à donner, à tous ceux qui consultent sur place des vidéos ou des banques d'images, les moyens matériels et logiciels adéquats.

### ***Lire c'est écrire quelque part***

Les effets de la lecture ne sont pas toujours visibles au grand jour, ni toujours conscients. On peut dire que bien des lectures entrent dans la matière vitale et existentielle du lecteur malgré lui.

« Quand vous lisez de manière savante, c'est-à-dire comme on lit à l'école, comme on lit en tant que prof et comme on lit pratiquement toujours en réalité, et bien votre véritable activité de lecture c'est de l'écriture. C'est vrai même lorsque vous lisez un roman sur la plage avec des lunettes de soleil, en maillot de bain. Parce que si vous lisez un roman qui vraiment va vous marquer, s'il vous a marqué, ce roman va vous amener à modifier votre comportement et à inscrire

---

<sup>1</sup> Jean-Marie Straub, cité par Marc Guillaume, *L'Empire des réseaux*, Descartes et Cie, 1999, p. 98

dans la réalité des comportements nouveaux, et donc de ce point de vue là, vous allez non pas écrire avec un stylo mais inscrire votre lecture quelque part, par exemple en parlant à vos enfants, sans même vous en apercevoir, en étant influencé par ce que vous avez lu. La lecture n'est pas simplement la consommation et l'ingurgitation des pensées, c'est surtout la régurgitation de ces énoncés. La lecture, au sens plénier, c'est de l'écriture. »<sup>1</sup>

« On peut certes objecter que toutes sortes de lecteurs se contentent de lire sans écrire. Mais d'une part cette écriture peut se faire plus tard (et dans ce cas la lecture s'achève ou plutôt se marque, se réalise effectivement, dans ce retard) ; et surtout le seul fait qu'existe la *possibilité* de l'écriture à partir de la lecture détermine la forme même de la lecture, quoi qu'il en soit de l'actualisation effective de cette possibilité »<sup>2</sup>.

On dira d'une lecture qu'elle est "bonne" en raison de ses effets sur nous, quel que soit son déroulement. Une lecture dont on se souvient n'est pas forcément une lecture d'étude sérieuse.

Bien sûr, une lecture érudite ou experte se voudra complète. Mais une lecture qui a des effets sur notre manière de voir, de penser et d'agir n'est pas forcément une lecture exhaustive d'un livre. Daniel Pennac, dans son livre *Comme un roman*, recense parmi les "droits imprescriptibles du lecteur" celui de sauter des pages et celui de ne pas finir un livre<sup>3</sup>.

Ce qui nous intéresse ici, c'est surtout la manière de lire. Et les pratiques des "grands lecteurs" sont intéressantes de ce point de vue.

Il y a beaucoup de façon de lire un même texte. Certaines sont plus approfondies que d'autres. Une lecture active se traduit par des allées et retours dans le corps du texte, sorte de zapping dans le document. Une lecture plus active encore peut se faire crayon à la main.

Une manière d'être proche du texte est la prise de notes, parfois à même le document. Simplement à travers le surlignement, le soulignement, le cochage des

---

<sup>1</sup> Propos de Stiegler, Bernard enregistrés lors de sa conférence : " L'enjeu du syndrome de saturation cognitive dans l'enseignement : transformer l'information en savoir ". à paraître dans les *Actes du 5ème Congrès des enseignants documentalistes de l'Education Nationale, à Bordeaux, les 26-27-28 mars 1999*.

<sup>2</sup> Stiegler, Bernard. « Machines à lire ». In *La Bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde*. Revue Autrement, avril 1991. (Série Mutations, 121) p. 145.

<sup>3</sup> Les autres sont : le droit de ne pas lire, le droit de relire, le droit de lire n'importe quoi, le droit du bovarysme, le droit de lire n'importe où, le droit de grapiller, le droit de lire à haute voix, le droit de nous taire.

paragraphe, l'activité de lecture est appropriation. Jacques Virbel a étudié les pratiques d'annotations, voici quelques unes de ses observations :

« On constate la présence :

- de symboles marginaux verticaux (trait simple, trait double, accolade, point d'interrogation) ou autrement orientés (flèche rectiligne, parenthèse) en regard de passages, ou mettant en corrélation deux passages (flèche courbe) ;
- de soulignements (trait pointillé, simple, gras, double) ;
- de passages entourés, encadrés ou surlignés ;
- de commentaires marginaux (marges droite, gauche, basse), en regard de passages particuliers, ou reliés aux passages concernés.

(...) Ces annotations peuvent se situer dans la page, et dans ce cas : dans le texte (entre les lignes), ou à côté du texte (dans les marges ou sur les pages non imprimées) ; ou bien entre les pages (signets de formes et/ou de couleurs variées, feuillets intercalaires constituant les supports d'annotations trop longues pour figurer en marge, et/ou détachables) ; ou enfin hors du livre (lequel peut alors comporter un renvoi) : cahier de notes, fiches de lecture, etc.

(...) L'annotation apparaît comme une technique empirique et individualisée de mémorisation et de capitalisation de résultats de lecture, dès lors remployables dans la suite même de la lecture en cours, mais aussi pour la gestion de relectures ou de consultations ultérieures, et pour la facilitation de l'accès transversal ou diagonal du texte, que ce soit par exemple :

- ⇒ en caractérisant des passages par mise en relief (souligner, entourer, apposer des symboles...), par indexation (résumer le contenu en quelques termes-clés), ou hiérarchisation selon la représentativité, l'intérêt, etc. ;
- ⇒ en transcrivant un travail ponctuel d'éclaircissement (définitions, paraphrases, traductions, etc.), ou d'interprétation, d'analyse, de critique, d'évaluation, etc. ;
- ⇒ ou encore en mettant en relation par renvois ou références des passages physiquement distants ;
- ⇒ ou même en précisant la régie de relectures (« à revoir ») ou la planification de travaux à entreprendre hors la lecture courante : (« à (re)traduire », « à résumer », « à citer », etc.).<sup>1</sup>

### **Recopier, annoter**

« Chaque fois que tu rencontreras des passages qui te paraissent utiles, marque-les fermement afin de les sceller dans ta mémoire, car sinon ils risquent de s'envoler »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Virbel, Jacques. "Annotation dynamique et lecture expérimentale : vers une nouvelle glose ?". In *Littérature*, n° 96, 1994, pp. 91-105. Jacques Virbel a fait partie du groupe de "grands lecteurs" réunis par la BnF entre 1990 et 1992 pour discerner parmi les pratiques de lectures savantes celles qui pourraient être assistées par ordinateur. Ce groupe réunissait : Jean Gattégno, Philippe Aigrain, Jean-Paul Demoule, Christian Jacob, Jean-Pierre Lefebvre, Bruno Paradis, Jacques Roubaud, Bernard Stiegler, Jacques Virbel.

Le lecteur actif repère dans le texte ce qu'il va annoter ou recopier. *Recopier* permet de mémoriser des phrases, de se familiariser avec des idées. Cela rend possible l'utilisation future d'un passage, par exemple pour rédiger un nouveau texte en écho ou en réponse.

En tous cas, la prise de note, à même le document ou sur un autre support, permet un approfondissement de la lecture. Car recopier c'est ralentir la lecture. C'est se donner une occasion d'intérioriser davantage ce qui est lu. Recopier est un acte à part entière de la lecture car cela facilite la mémorisation.

La photocopie se présente comme la possibilité d'éviter le recopiage, voire de reporter la lecture à plus tard (ou à jamais). Recopier "sur le champ" le passage que l'on vient d'apprécier n'est pas toujours possible. Il n'est pas impossible alors de combiner photocopie et recopiage, mais c'est rare. L'avantage de la photocopie est qu'elle permet d'annoter sans scrupule.

Les annotations sont une autre manière de s'approprier un texte. *Annoter* c'est approuver, questionner, dire son désaccord au plus proche du texte. Page après page, le lecteur dépose les traces de son passage. Il inscrit ses questions, ses exclamations, ses curiosités en marge du texte, au fil du temps de sa lecture. Au final, le texte initial se trouve doublé d'un autre texte, marginal.

## **b) Avoir de la marge**

La largeur des marges d'un imprimé, mais aussi l'interlignage, conditionnent la possibilité d'annoter<sup>2</sup>. Ce genre de détail a son importance. Car tout ce qui facilite l'écriture augmente l'appropriation du texte lu et par conséquent les effets de la

---

<sup>1</sup> Pétrarque, cité par Alberto Manguel. *Une histoire de la lecture*, Actes Sud, 1998, p. 84

<sup>2</sup> Comme les annotations manuscrites viennent parfois se loger jusque entre les lignes du texte initial, il arrive que ce dernier en perde sa lisibilité première. Dans son *De arte Excerptandi* de 1689, Vincent Placius donne ses conseils pour assurer la meilleure lisibilité aux annotations et au texte de base. Il recommande l'usage de signaux visuels simples (point, bâton, barre oblique..) que chaque annotateur associerait à une signification. "Par exemple, le bâton et le double bâton pour indiquer ce qui est digne et très digne d'intérêt ; une barre oblique et la double barre oblique pour signaler ce dont on doute et ce dont on doute beaucoup ; deux barres obliques croisées en X pour noter ce avec quoi on est en désaccord, etc." Cf. Chatelain, Jean-Marc, "Humanisme et culture de la note". *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 2, juin 1999

lecture. Les dispositifs devraient permettre d'écrire pendant la lecture. C'est la chance d'en faire une lecture qui restera dans la mémoire du lecteur. Il faut laisser de la marge aux lecteurs.

### **Annoter en bibliothèque**

Comme il n'est pas question d'annoter directement les livres empruntés à la bibliothèque, le lecteur contourne le problème en photocopiant des passages ou en remplissant un carnet de notes. Il se sert parfois de marque-pages. Mieux : il applique des post-it repositionnables aux endroits choisis, sans laisser de traces. Cela permet de différer la prise de notes et de ne pas détériorer les livres empruntés.

De son côté, la bibliothèque peut favoriser la prise de note en offrant des places assises avec des tables ou tablettes adéquates. Les tables avec ordinateur, télévision ou lecteur de microfilm ne peuvent pas être réduites à des supports de l'appareil ; elles doivent rendre possible la prise de notes.

La bibliothèque installe parfois des prises électriques pour brancher des ordinateurs portables. Elle peut également rendre accessibles des logiciels de traitement de texte ou de simples éditeurs sur des postes informatiques. Dans ce cas, elle ne verrouillera pas les lecteurs de disquettes.

La possibilité de la prise de note devrait s'étendre aux supports non-livresques que proposent la bibliothèque. Comme l'écrit Bernard Stiegler, « Lire véritablement, c'est écrire, ou lire à partir d'un pouvoir-écrire ; voir véritablement, c'est montrer, ou voir à partir d'un pouvoir-montrer. Cela signifie que dans le domaine des technologies analogiques et numériques, il ne peut y avoir de lecture véritable des enregistrements que si les instruments non seulement de consultation mais de duplication et de traitement des fonds analogiques et numériques sont mis à disposition des lecteurs »<sup>1</sup>.

Exemple. L'interface de consultation du catalogue de la bibliothèque peut ne pas être un simple écran d'interrogation et de consultation des réponses. Il faudrait

---

<sup>1</sup> Stiegler, Bernard. "Machines à lire". In *La Bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde*. Revue Autrement, avril 1991 (Série Mutations, 121), p.158. Il entendait par *technologies analogiques* : "la photographie, la phonographie, la cinématographie, la radiodiffusion, la télédiffusion, la vidéographie" ; et par *technologies numériques* : "les banques de données textuelles, les mémoires numériques et les interfaces diverses pilotées par micro-ordinateurs tels que les lecteurs de cédérom et de vidéodisque, les logiciels de reconnaissance optiques de caractères et les scanners, les logiciels de publication et de traduction".

pouvoir retraiter les informations vues à l'écran, les extraire, les annoter, les imprimer et les télécharger sur une disquette en vue de les intégrer dans une production personnelle.

### ***La prise de notes assistée par ordinateur***

Afin de limiter la désorientation lors des interrogations de bases de données ou lors des navigations sur l'Internet, l'utilisateur pourrait accéder à un "bureau" virtuel à partir des écrans informatiques de la bibliothèque. Ce "bureau" est en fait une page-écran dont la structure est stable (voir schéma plus loin). Elle est accessible à tout moment pendant l'interrogation des ressources électroniques. C'est une sorte de bureau personnel. La personne y rédige ses notes de lecture et de navigation qu'elle pourra retrouver un autre jour<sup>1</sup>

Les sites portails sur l'Internet fonctionnent un peu sur ce système. Ils offrent à leurs abonnés une page de "départ" personnalisée. L'affichage de la bourse, de la météo, etc. sont paramétrables par l'utilisateur. C'est un moyen de fidéliser l'internaute en lui donnant une plate-forme de départ qu'il connaît bien.

Cela n'empêche en rien de se perdre dans les écrans successifs, mais c'est rassurant de trouver quelque chose de familier. C'est un peu comme lorsqu'on commence la visite de sa bibliothèque municipale par le même rayonnage, avant de fureter plus loin.

Dans notre cas, il s'agit d'une page pour la recherche documentaire et la consultation de l'Internet. Une fiche de navigation comme il existe des fiches de lecture. Si la bibliothèque développe un site web, elle peut proposer cette page de recherche, ce bureau, à tous les internautes. Mais seuls les abonnés profiteraient d'un espace personnel sur le disque dur de la bibliothèque pour conserver leur pages de recherche (contenant leurs notes...).

La page de recherche se présenterait schématiquement de la façon suivante : une barre de boutons permet : de basculer du bureau vers l'Internet, le catalogue ou la liste des cédéroms ; d'ouvrir un nouveau bureau ou un ancien ; d'afficher la liste

---

<sup>1</sup> Cette idée a été évoquée lors du 4<sup>ème</sup> colloque "Hypermédiats et apprentissages" du 15 au 17 octobre 1998 à Poitiers. Cf. le compte rendu de Pierre Ginioux dans *Medialog*, n° 33, janvier 99, CRDP/ Rectorat Académie de Créteil, p. 52-53.

des documents empruntés à la bibliothèque<sup>1</sup> ; d'enregistrer sur disquette ou de supprimer une page de recherche et de l'imprimer.

Un bandeau "Ma recherche" suggère de formuler son centre d'intérêt pour la durée de la session. L'idéal est de savoir précisément ce que l'on veut trouver. Beaucoup de sessions dérivent parce qu'on ne sait pas bien ce que l'on cherche. En cours de route, il arrive qu'on change de centre d'intérêt. Le bandeau permet donc de savoir si on garde le même cap.

Un cadre "Étapes de ma recherche" recense les requêtes formulées sur le catalogue, les cédéroms et l'Internet. La personne ressaisit les requêtes qu'elle a déjà formulé, ce qui demande une certaine discipline, à moins que ce journal de navigation puisse être généré automatiquement<sup>2</sup>. On pourrait y trouver la chronologie des connexions aux ressources électroniques.

Un cadre "Résultats de ma recherche" est un bloc-notes. Il reçoit par exemple des textes ou des notices bibliographiques récupérés par la fonction copier/coller à partir du catalogue, des cédéroms ou de l'Internet ; des commentaires sur des adresses de sites web visités ou à visiter ; n'importe quel texte rédigé par l'utilisateur.

Le clic (droit) de la souris fait apparaître un menu contextuel permettant le couper/copier/coller/supprimer. Ce menu est utile pour coller une notice copiée à partir du catalogue, d'un cédérom ou de l'Internet.

---

<sup>1</sup> Certaines bibliothèques proposent à leurs usagers de consulter leur compte-lecteur en saisisant leur nom de famille suivi d'un mot de passe. S'affiche alors la liste des documents empruntés. C'est le cas à la médiathèque de Poitiers, mais sans la date limite du retour.

<sup>2</sup> C'est le cas avec le catalogue BN OPALE PLUS. On visualise l'historique de ses requêtes et sa navigation dans le thésaurus, puis on peut revenir à une étape en cliquant dessus. Mais il n'est pas prévu que l'utilisateur récupère, sauvegarde ou imprime cet historique. Peut-être le peut-il en copiant-collant, mais je n'ai pas essayé.

Aller - vers l'Internet - vers le catalogue - vers la liste des cédéroms	- Ouvrir une nouvelle page de recherche - Rappeler une page de recherche précédente	Afficher mes emprunts à la bibliothèque	Enregistrer la page de recherche sur disquette	Supprimer la page de recherche	Imprimer la page de recherche
<b>Ma recherche :</b>					
<b>Étapes de ma recherche :</b>		<b>Résultats de ma recherche :</b>			
- mots-clés et équations de recherche saisis sur le catalogue de la bibliothèque, sur tel cédérom ou tel moteur de recherche -adresses des sites web visités ou à visiter					

On peut imaginer une version simplifiée et une version experte de cet espace-bureau personnel. Les postes de consultation informatique de la BnF ressemblent un peu à cela. Ils proposent un bloc-notes, c'est-à-dire un éditeur de texte - simple mais pratique - pour récupérer des notices sur le catalogue, les commenter, les imprimer. Les développements plus complexes sont visibles à partir de certains postes nommés PABN, Poste d'Accès à la Bibliothèque Numérique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le PABN s'appelait PLAO, Poste de Lecture Assistée par Ordinateur, lorsqu'il était à l'état de projet. Parler de "lecture" était sans doute abusif. Il est encore difficile d'envisager une lecture suivie et attentive sur écran. Il ne s'agit pas tant de lecture que de consultation assistée par ordinateur.

## **La bibliothèque numérique**

A partir de ce type de postes informatiques<sup>1</sup>, l'utilisateur sélectionne dans le catalogue de la bibliothèque numérique (distinct des autres catalogues) l'ouvrage numérisé qui l'intéresse. En cliquant sur le bouton "consulter", il affiche directement à l'écran la première page du document numérisé ainsi qu'un tableau de bord.

Il peut travailler chaque page, en mode image ou en mode texte, grâce à une palette d'outils. Il peut insérer des signets, surligner des parties du texte et poser des notes.

Chaque annotation peut être retravaillée ou effacée. Il peut faire une recherche d'occurrence en plein texte dans ses annotations. Il accède également à un bloc-notes, par exemple pour centraliser et organiser des informations ou des idées<sup>2</sup>.

Avec un imprimé papier, on appréhende la masse d'informations en manipulant le document avec les mains. On le soupèse, on en voit l'épaisseur. S'il s'agit de feuilles volantes, on peut étaler son dossier sur une table. Cela permet notamment d'avoir une vue immédiate de la quantité de pages à lire ou à consulter.

Par contre, un texte apparaissant sur un écran d'ordinateur n'a pas d'épaisseur. Le texte numérique est plus difficile à feuilleter que sa forme imprimée. Privés du volume physique du livre, il nous faut nous contenter d'astuces. Par exemple, la possibilité de poser des *signets électroniques*. On crée ainsi un raccourci pour passer d'un point à un autre du document numérique. C'est une des fonctionnalités proposées par les logiciels classiques de traitement de textes et par le PABN.

Les fonctions de base d'une bibliothèque numérique sont : le choix de la taille des caractères (loupe), le multi-fenêtrage à la demande, le couper/copier/coller, la recherche d'occurrences, les signets, les annotations (commentaires).

---

<sup>1</sup> Une partie des fonds de la bibliothèque numérique sont accessibles sur le site Internet de la BnF <http://gallica.bnf.fr>.

<sup>2</sup> En 1998, l'utilisateur du PABN n'avait pas la possibilité de sauvegarder son travail à l'issue de sa session. Mais il est prévu qu' « en fin de session, il pourra récupérer auprès des bureaux d'assistance technique le fruit de son travail sur imprimante ou disquette. Dans le respect des droits des auteurs attachés à chaque document, il pourra imprimer ou télécharger tout ou partie des textes composant le fonds électronique sur lequel il a travaillé ». Cf. Renault, Daniel. "La bibliothèque numérique de la BnF : conception, méthodes, résultats". In *Les Bibliothèques numériques*, Hermes Science Publications, 1999.

Il est à noter que « les documents proposés (sur le PABN) étant essentiellement des imprimés numérisés, s'il y a changement de support, il n'y a pas changement de structure. Pour le mode image, la page est l'unité minimale, pour le mode texte, un balisage (SGML - Standard Generalized Markup Language ou HTML - HyperText Markup Language) se charge de conserver la structure logique du document »<sup>1</sup>.

Autrement dit, nous avons encore affaire à des documents qui n'ont pas été écrits avec des liens hypertextes. Or un texte "classique", même numérisé, ne se lit pas comme un hypertexte.

Avec ces machines, il est envisageable de créer ses propres hyperliens. C'est une interactivité plus forte que de suivre les noeuds posés par un autre. Si on rajoute à cela la possibilité de parcourir un réseau de liens tissés par un autre lecteur, par exemple entre un manuscrit numérisé et ses différentes éditions imprimées, « la seule limite reste ici la capacité humaine à appréhender de telles configurations »<sup>2</sup>.

Ce n'est pas tant l'abondance d'informations qui pose problème que la rapidité avec laquelle elle se présente à la conscience. En masse. Notre capacité d'assimilation étant limitée, il n'y a qu'une solution : prendre son temps, ralentir le flux.

---

<sup>1</sup> Wagneur, Jean-Didier; "La bibliothèque électronique de la BnF ou Quand un lecteur a le droit d'écrire sur les livres". In *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 2, juin 1999, p.80.

<sup>2</sup> Ibid. p. 81

# Conclusion

## ***Proposer le temps de lire***

Le rôle du bibliothécaire est d'établir un lien entre un usager et un document. Simplement en proposant des collections de documents, la bibliothèque propose implicitement de prendre le temps de les consulter, sur place ou à domicile.

Puis, en proposant un lieu calme et retiré des agitations et des courses du monde, la bibliothèque se propose comme un lieu agréable pour ceux qui ont le temps d'y rester un peu. Elle est un lieu de détente, mais aussi un des rares espaces publics où il est possible de lire avec attention.

Pour qu'une lecture soit une expérience dont on se souvient, il faut que le lecteur soit disponible pour lire. Cela suppose que l'espace et le temps dont il dispose ne soient pas contraints ou contraignants.

## ***Le contexte spatio-temporel de la lecture***

C'est donc le contexte qui a été mon objet de réflexion : comment il influence les pratiques de lecture sur place. Le contexte est fait d'une multitude de dispositifs qui "préparent le terrain". En organisant l'espace et le temps de l'usager - ces dispositifs influencent sa pratique de la bibliothèque et de la lecture.

La bibliothèque propose et organise le temps de ces lecteurs sur place. Elle peut jouer un rôle de machine à lire, c'est-à-dire surtout à ralentir. Pourvu qu'elle soit accessible ou au moins qu'elle se montre. A condition que l'usager trouve suffisamment de confort pour s'y installer et que la circulation dans les documents puisse se faire à la vitesse de l'assimilation par le lecteur.

Nous avons vu dans la 1<sup>ère</sup> partie que certains dispositifs rendent plus ou moins possible la venue à la bibliothèque. La distance-temps entre l'usager et la bibliothèque ainsi que les horaires d'ouverture déterminent l'accessibilité de l'équipement, la durée de la visite et donc la lecture sur place.

Dans la 2<sup>ème</sup> partie, il s'agit d'autres dispositifs, qui permettent et suggèrent de s'installer dans la bibliothèque. Les facilités à s'orienter dans le bâtiment et les

collections ainsi que le confort de séjour encouragent l'appropriation de la bibliothèque et invitent à lire sur place plus longtemps et plus souvent.

Enfin, la 3<sup>ème</sup> partie observe comment certains dispositifs favorisent plus ou moins une lecture active des documents. Les facilités de circuler dans le document et les possibilités d'annoter orientent l'utilisateur vers une lecture plus ou moins approfondie.

Aux trois niveaux, les dispositifs qui facilitent les circulations doivent être accompagnés de dispositifs qui permettent l'appropriation ou l'ancrage. Il n'y a pas uniquement les espaces internes à la bibliothèque qui facilitent l'ancrage ou la circulation. D'autres dispositifs ont ces effets, par exemple les possibilités d'annoter un document (ancrage) et les techniques de repérage de l'information (circulation).

### ***La vitesse de commutation***

La multiplication des échanges et l'accélération des flux sont liées au développement des dispositifs de commutation. La commutation recouvre « tout ce qui permet d'établir, de maintenir, de modifier et d'interrompre des relations entre éléments d'un ensemble quelconque »<sup>1</sup>.

La ville et la bibliothèque sont des commutateurs. François Dagognet avait noté ce parallèle entre une "machine documentaire" qui collecte l'information et la mobilise et « la ville, définie de la même façon : la réunion avantageuse et des mouvements rapides en elle »<sup>2</sup>.

Une cité se définit par son pouvoir de condenser ou de concentrer. Elle lutte contre l'espace et le temps qui séparent les hommes. La rue et les carrefours, les voies rapides et les échangeurs, organisent l'espace de façon à relier un grand nombre de personnes en un minimum de temps. En densifiant son habitat ou en développant ses moyens de transports la ville favorise la multiplication des contacts.

C'est pourquoi la grande agglomération se présente en théorie comme le lieu de "maximisation" des relations sociales. A mieux y regarder, l'habitant des grandes villes pratique une infime portion des possibilités réelles de sa ville. Ceci est flagrant

---

<sup>1</sup> Guillaume, Marc. *L'Empire des réseaux*, Descartes et Cie, 1999, p.17

<sup>2</sup> Dagognet, François. *Le Nombre et le lieu*, Vrin, 1984, p. 128

pour les habitants temporaires. Ils ne s'insèrent jamais pleinement dans les villes qu'ils n'ont pas le temps de connaître suffisamment<sup>1</sup>.

De manière analogue, « Une bibliothèque est un lieu de rencontre entre un ensemble de documents et un ensemble d'usagers. La difficulté est d'organiser cette rencontre, de la faciliter, de la rendre heureuse et fructueuse »<sup>2</sup>.

Pour qu'un dispositif permette de fructueux rassemblements, il ne doit pas se limiter à des balayages rapides. La vitesse à laquelle nous passons d'une chose à une autre - vitesse de commutation - est déterminante pour notre capacité à nous les approprier. Pour autoriser une vraie rencontre, il faut un arrêt et une certaine durée.

Or la multiplication des opportunités nous fait pencher irrésistiblement vers une pratique extensive des territoires comme des documents. De nouvelles techniques apparaissent qui accélèrent la circulation des signes et des personnes. Cette accélération et l'intensification des échanges concernent tous les secteurs de la vie sociale.

C'est peut-être ce qu'il faut entendre par "société de l'information". Une société où s'échange de plus en plus d'informations de plus en plus vite. Une société où il est de plus en plus courant d'être en contact éphémère avec des écrits, mais aussi avec des personnes et des lieux.

### ***Rapport au monde et vie de l'esprit***

La vitesse avec laquelle les choses nous arrivent est déterminante pour notre capacité à les examiner, à les apprécier, à les comprendre. La lecture, le rapport aux autres, l'habitation ont besoin de temps pour être des expériences, des événements dont on se souvient. Ils supposent une disponibilité, un temps qui est celui de la mémoire, de l'intelligence, de l'imaginaire, du désir... celui de la vie de l'esprit.

« Il existe bien quelque chose qu'on peut appeler la vie de l'esprit. Cela ne naît pas spontanément. Cela s'acquiert, se développe. Cela peut devenir une habitude, une raison d'être. La vie de l'esprit suppose l'attention, la concentration, le silence, la solitude, je dirais même le détachement par rapport aux bruits, à l'éphémère,

---

<sup>1</sup> Michel-Jean Bertrand. "Les hommes dans les grandes agglomérations". In *Espaces vécus et civilisations*, Ed. du CNRS, 1982 (Mémoires et documents de géographie), pp. 69-91

<sup>2</sup> Melot, Michel. « L'âge du nombre et des machines ». In *La Bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde*. Revue Autrement, avril 1991, (Série Mutations, 121), p. 173

aux apparences. Une société, un milieu, une famille, se mesurent au degré de participation à la vie de l'esprit qu'ils autorisent et qu'ils favorisent. »<sup>1</sup>

Il ne s'agit pas de juger la grande vitesse en elle-même mais ce qu'elle implique comme rapport au monde : la négation relative du lieu, de la personne ou du document précédent. Plus on va vite et moins on a le temps de savourer les charmes que fait défiler la vitesse.

La griserie que procure la rapidité est un plaisir légitime et il faut parfois savoir aller vite. Il n'empêche : le plaisir peut se trouver du côté de la lenteur ; le mûrissement des émotions et des idées, toujours.

Je sais que les recommandations que nous pouvons nous faire ne changent rien à l'impatience qui est en nous. C'est pourquoi choisir et aménager les dispositifs qui conditionnent notre rapport à l'espace et au temps me semble très important. En définitive, ils déterminent notre rapport aux autres, aux lieux et aux documents et organisent la vie de notre conscience.

---

<sup>1</sup> Fumaroli, Marc. *Internet, les papyri et la fracture sociale*, Le Figaro, samedi 2 et dimanche 3 décembre 1998.

# Sommaire détaillé

<b>Sommaire</b>	<b>p. 2</b>
<b>Introduction</b>	<b>p. 3</b>
<b>1<sup>ère</sup> partie - Aller à la bibliothèque</b>	
<b>1 - Connaître la bibliothèque</b>	
<b>a) Repérer la bibliothèque</b>	<b>p. 7</b>
<i>Un bâtiment dans la ville</i>	<i>p. 8</i>
<i>Le territoire de l'habitant</i>	<i>p. 9</i>
<i>Le projet Paris Rive Gauche</i>	<i>p. 11</i>
<i>L'attraction territoriale des bibliothèques</i>	<i>p. 12</i>
<b>b) Accéder à la bibliothèque</b>	<b>p. 14</b>
<i>Accéder à la BnF</i>	<i>p. 14</i>
<i>Le maillage d'un territoire</i>	<i>p. 15</i>
<i>La multifréquentation</i>	<i>p. 16</i>
<i>La distance sociale</i>	<i>p. 17</i>
<b>2 - Trouver le temps</b>	
<b>a) La disponibilité temporelle des usagers</b>	<b>p. 18</b>
<i>Temps contraint choisi et temps libre subi</i>	<i>p. 19</i>
<i>Avoir du temps pour lire</i>	<i>p. 20</i>
<i>Les transports : du temps mais pas vraiment d'espace</i>	<i>p. 21</i>
<i>Le temps de l'après-travail</i>	<i>p. 22</i>
<i>Le temps libéré, pour quoi faire ?</i>	<i>p. 23</i>
<b>b) L'accessibilité horaire de la bibliothèque</b>	<b>p. 24</b>
<i>Vers une ville en temps continu ?</i>	<i>p. 24</i>
<i>Une politique des horaires urbains</i>	<i>p. 25</i>
<i>Ouvrir plus</i>	<i>p. 26</i>
<i>Ouvrir autrement</i>	<i>p. 27</i>
<i>Les cycles de fréquentation</i>	<i>p. 28</i>

## 2<sup>ème</sup> partie - S'installer dans la bibliothèque

### 1 - Circuler sans problème

<b>a) Circuler dans la bibliothèque</b>	<b>p. 29</b>
<i>L'évidence de l'architecture</i>	<i>p. 30</i>
<i>La signalétique</i>	<i>p. 30</i>
<b>b) Circuler entre les rayonnages</b>	<b>p. 32</b>
<i>Maîtriser le classement des documents</i>	<i>p. 32</i>
<i>La disposition des rayonnages</i>	<i>p. 33</i>
<b>c) Attendre son tour</b>	<b>p. 34</b>
<i>L'implantation des banques</i>	<i>p. 34</i>
<i>Bornes d'informations</i>	<i>p. 35</i>

### 2 - Et si on restait ?

<b>a) De plus en plus de lecture sur place</b>	<b>p. 36</b>
<i>Pour lire ses documents et ceux de la bibliothèque</i>	<i>p. 37</i>
<i>La visite et le séjour</i>	<i>p. 38</i>
<b>b) Des bibliothèques attirantes</b>	<b>p. 39</b>
<i>L'ambiance des lieux</i>	<i>p. 40</i>
<i>Le confort en bibliothèque</i>	<i>p. 41</i>
<b>c) Espaces de circulation, espaces d'ancrage</b>	<b>p. 42</b>
<i>Circulation - appropriation - ancrage</i>	<i>p. 42</i>
<i>Ce que le seuil permet</i>	<i>p. 43</i>

### 3 - Séjourner

<b>a) Un lieu confortable pour lire</b>	<b>p. 44</b>
<i>Les espaces du séjour</i>	<i>p. 44</i>
<i>Ambiance lumineuse et sonore</i>	<i>p. 45</i>
<b>b) Bien dans son corps, bien dans son livre</b>	<b>p. 46</b>
<i>L'ergonomie de la lecture</i>	<i>p. 47</i>
<i>Ergonomie des postes informatiques</i>	<i>p. 48</i>
<b>c) Se détendre</b>	<b>p. 49</b>
<i>Discuter</i>	<i>p. 50</i>
<i>Aller aux toilettes</i>	<i>p. 51</i>

<i>Conclusion partielle</i>	<b>p. 52</b>
-----------------------------	--------------

## **3<sup>ème</sup> partie - Lire en bibliothèque**

### **1 - Lire sous l'influence du support**

#### **a) Les stocks de flux p. 53**

*Conserver, transporter* p. 53

*Circuler dans un flux de mots* p. 54

*Le cas des supports de l'audiovisuel* p. 55

*Le zapping* p. 56

#### **b) Les flux de stocks p. 57**

*Les nouvelles mobilités du texte* p. 57

*L'hypertexte électronique* p. 60

*Lire sur le web ?* p. 61

*Emportés par les flux* p. 63

### **2 - Pouvoir annoter**

#### **a) Prendre l'initiative sur un flux p. 65**

*"Lire" un film ?* p. 66

*Les postes audiovisuels du Haut-de-jardin* p. 67

*Lire c'est écrire quelque part* p. 68

*Recopier, annoter* p. 71

#### **b) Avoir de la marge p. 71**

*Annoter en bibliothèque* p. 72

*La prise de notes assistée par ordinateur* p. 73

*La bibliothèque numérique* p. 76

**Conclusion p. 78**

**Sommaire détaillé p. 82**